# Une autre coopération pour l'enseignement supérieur : propositions et expériences

Président de séance : M. Mohammed AMARA

Ancien Président de l'Université de Tunis II

# Vers un véritable partenariat

#### M. Robert PECCOUD

Sous-Directeur de la Formation et de l'enseignement, Ministère français de la coopération et du développement.

J'ai été très touché par ce qui s'est passé hier, par ce qui s'est dit, par ce à quoi il m'a été donné d'assister, notamment hier matin, cela montre qu'il est en train de se passer quelque chose, et que l'on est un peu arrivé, tous ensemble, partenaires du nord et du sud, à l'heure de la vérité.

Certaines choses se sont dites ici, notamment à partir de points de vue africains, que l'on n'avait pas l'habitude d'entendre dans ce genre d'enceinte. C'est bien. C'est bien parce que l'heure est grave, parce que nous sommes pris dans une situation dans un terme court, quatre à cinq ans ; si nous n'arrivons pas ensemble à faire évoluer la situation, nous nous trouverons dans une situation où nous serons bloqués et où l'Afrique risquera une marginalisation particulièrement inquiétante, dont elle pourrait ne pas se sortir.

Je voudrais aujourd'hui vous dire ce que nous avons essayé de faire depuis quelques années, à partir du constat que nous avons fait de la situation de notre coopération, puisque c'est le sujet aujourd'hui.

#### Un constat

La coopération française a mis en place à la fin des années 60, après l'accession aux indépendances, des systèmes d'enseignements supérieurs nationaux en fonction d'une demande très pressante. Celle, à l'époque, de jeunes états qui étaient, et c'était bien normal, soucieux d'affirmer leur souveraineté, et pour cela de bénéficier d'institutions d'enseignement supérieur, qu'il s'agisse d'universités ou de grandes écoles, au strict plan national.

Nous avons répondu à cette demande en donnant ce que nous pouvions donner, en transférant les modèles que nous pouvions transférer, c'est-à-dire en gros le modèle des institutions d'enseignement supérieur françaises,

Cela ne s'est pas trop mal passé dans un premier temps parce que la situation était bonne. Le Président de Séance vient de rappeler l'époque des trente glorieuses, ça a été les trente glorieuses pour tout le monde, le nord et le sud. Et pendant le temps de ces trente glorieuses, dans le sud, le problème de l'université construite à partir d'un modèle transféré du nord n'a pas posé trop de problèmes parce que les débouchés existaient, parce que l'université produisait des diplômés, sans nécessairement que l'on s'attaque à des problèmes de moyen et long terme, de régulation de flux, d'adéquation de la formation à l'emploi, pour la simple et bonne raison que l'emploi était assuré à la sortie, soit dans le cadre de fonctions publiques, soit dans le secteur para-public, à un moment où la plupart des économies de ces états s'organisaient selon le mode d'une intervention très forte de l'état, via les sociétés de développement.

### La crise

Et puis la crise est arrivée, les trente glorieuses se sont arrêtées, et les états, de manière tout à fait brutale, ont été confrontés à la nécessité de l'ajustement, pour des raisons très simples. D'abord la raréfaction des ressources. Et puis aussi nécessité d'ajustement, on ne l'a peut-être pas assez dit, parce que dans une période d'abondance, les structures des états ont souvent été gérées de manière trop ambitieuse, sans que nécessairement l'on fixe à ces états des objectifs qui correspondaient réellement à leur besoin de développement.

Ce besoin d'ajustement s'est fait sentir de manière extrêmement brutale, en gros au début des années 1980, où brusquement ces états, pour y faire face, ont été contraints la plupart du temps, en raison des conditions posées par leurs bailleurs de fonds, notamment le Fonds Monétaire et la Banque mondiale, de procéder à des coupes claires tout à fait significatives dans la fonction publique et dans le para-public.

Dans la fonction publique, c'était simple, c'était : messieurs, vous arrêtez de recruter, voire vous déflationnez. Donc c'est un débouché qui immédiatement tombait pour l'université, qui n'assurait pas cette sortie automatique des étudiants formés à l'université, quelle que soit leur filière de formation.

Et le secteur para-public : vous privatisez. Des entreprises qui étaient des entreprises d'État ou des sociétés d'économie mixte et qui recrutaient un peu comme le faisait l'état, de manière relativement automatique, ont été brusquement soumises à des impératifs de rentabilité qui les ont conduits à procéder à de recrutements qui ressemblaient beaucoup plus au recrutement mis en œuvre par les sociétés privées que par les structures d'État.

On s'est donc trouvé dans une situation où l'université a été privée de ces débouchés traditionnels. Mais elle a quand même continué à fonctionner car l'ajustement a d'abord touché les secteurs économiques, par répercussion la fonction publique et le secteur para public, mais il n'a pas vraiment touché l'éducation parce que l'on n'avait pas le temps de s'occuper de tout. Et on a assisté à un mécanisme intéressant : pendant quelques années, il y a eu ajustement économique et financier de ces États et de ces nations, les systèmes éducatifs continuent à fonctionner comme si l'ajustement n'avait pas lieu. Alors on se retrouve maintenant, c'est pour cela que la situation est très grave, dans une situation où ces institutions ont continué à fonctionner comme s'il ne s'était rien passé au plan de l'ajustement général, ont continué à produire du diplômé, mais du diplômé qui ne trouve plus la capacité à s'employer sur le marché du travail comme il pouvait le faire avant.

Ce sont des situations que nous connaissons. De très nombreux campus africains sont devenus des campus « garderie » – je m'excuse de la formule mais c'est souvent la vôtre – où, par peur de sortir du campus des éléments, dont on sait qu'ils ne seront pas en mesure de trouver des débouchés sur le marché de l'emploi, et donc qu'ils risqueront de devenir des éléments de déstabilisation sociale, on a préféré allonger les études, fermé les yeux sur le fait que les gens sont là boursiers du gouvernement, je parle du gouvernement local, pour refaire trois ou quatre fois la même chose. Et l'on arrive à des phénomènes très préoccupants qui se traduisent, lorsqu'on regarde les budgets des enseignements supérieurs de ces États, par des répartitions de crédits tout à fait extraordinaires, où dans certains cas, 87 % des crédits de fonctionnement hors masse salariale d'une grande université d'Afrique sont consacrés essentiellement aux œuvres universitaires.

Quand on regarde les budgets des États et les budgets des enseignements supérieurs, on s'aperçoit que les grandes allocations budgétaires, c'est la masse salariale pour les enseignants, les bourses servies aux étudiants, et les œuvres universitaires. Ce qui explique que malheureusement, pour la plupart de ces universités, il n'y a plus non seulement d'investissement possible – et cela fait longtemps que cet investissement est pris en charge sur ressources extérieures – mais il n'y a plus de fonctionnement possible puisque l'essentiel des crédits de fonctionnement des États est consacré à des choses qui n'ont rien à voir avec l'équipement où le fonctionnement de la pédagogie.

Force est de constater que ça ne peut plus fonctionner comme cela, que ces enseignements supérieurs africains sont nécessairement amenés à se restructurer profondément, à prendre en compte ce qu'il faut prendre en compte en terme d'adéquation de formation à l'emploi. Ce qui est un travail très difficile car il faut identifier les emplois potentiels susceptibles d'accueillir les étudiants sortant de formation, et ce n'est déjà pas facile dans un pays développé, encore moins dans un pays composé à la fois d'un secteur moderne et d'un secteur informel qui n'a pas toujours envie de se faire enquêter pour des raisons évidentes. Il faut essayer de mettre en œuvre cela, et de le mettre en œuvre avec le concours des bailleurs de fonds, puisque la seule ressource nationale, mobilisée comme elle l'est par le fonctionnement des États, n'est plus à même de financer l'investissement.

C'est là que se pose le problème de la coopération. Que devions-nous faire, nous, par rapport à cela ? Quel type d'expertise fallait-il mobiliser ?

Jusqu'à une période relativement récente, on a finalement essentiellement coopéré en mettant à disposition des États, des assistants techniques recrutés la plupart du temps sur une base individuelle, en mettant au service des États des intrants le plus souvent de nature pédagogique, qu'il s'agisse d'équipement de laboratoire, d'équipement de bibliothèque universitaire. Tout cela se faisant un peu dans le désordre, désordre qui pouvait fonctionner tant que tout allait bien, mais qui n'était plus opérationnel à partir du moment où nous étions confrontés à cette crise. Donc il a fallu faire un retour critique sur notre manière de coopérer. Et après avoir constaté la nécessité de coopérer autrement, s'adresser aux institutions pour voir ce qu'il était possible de faire, en terme de mobilisation de ressource éducative française, pour essayer de faire autrement en manière de coopération universitaire.

Nous avons fait ce travail, nous avons pris l'attache du milieu universitaire français, mais de manière un peu différente de ce qui a été fait dans le passé, c'est-à-dire que nous sommes passés d'une méthode de dialogue et de mobilisation individuelle à une méthode de mobilisation institutionnelle.

Nous nous sommes retournés vers la Conférence des Présidents d'université, et plus précisément vers la COREX dont le Président est Régis Ritz. Nous avons entamé avec la COREX un dialogue, qui n'a pas toujours été facile parce que tout cela allait contre toutes nos habitudes, les nôtres comme celles de la CPU, et nous avons très vite conclu à la nécessité de la transformation; nous avons arrêté ensemble, au terme d'un dialogue assez long, ce qui pouvaient être les modalités de cette structuration, de cette transformation de notre coopération en matière d'enseignement supérieur. L'idée étant que ces états sont confrontés à une crise majeure, que pour trouver des solutions à cette crise, il faut essayer, nous, au titre de la coopération francaise, de mobiliser autant que possible le potentiel universitaire français; potentiel qui avait tendance à se démobiliser vis-à-vis de l'Afrique parce qu'on était engagé dans une série de routines individuelles, que finalement la coopération universitaire – et elle était souvent de qualité – c'était, à l'époque où tout allait bien, un universitaire qui prenait des contacts avec un collègue qui était généralement un ancien étudiant devenu professeur, devenu doyen ou recteur. Ils concoctaient ensemble un accord inter-universitaire sur la discipline du professeur intéressé, cela se traduisait, et ce n'était pas négligeable, par des missions faites de part et d'autre, par des petites dotations d'intrants pédagogiques.

Seulement ce n'est plus suffisant parce que les problèmes à traiter sont considérables, parce qu'on ne peut plus aller dans tous les sens à la fois, on ne peut plus traiter l'ensemble des disciplines. Il faut, si nous voulons avoir un effet significatif, arriver à concentrer nos efforts ensemble sur les choses qui méritent qu'on les développe dans cette nouvelle donne que j'évoquais tout à l'heure.

#### Les transformations

Cela signifie qu'il faut faire des choix, cela signifie qu'à partir d'une situation où l'on traitait un peu tout en terme de coopération, à partir des initiatives que j'évoquais tout à l'heure, il faut que nous fassions des choix avec les États. Puisque cette coopération est avant tout une coopération d'État à État, il faut que nous fassions des choix avec les universités, mais il faut que nous les fassions tous ensemble, à la fois nous, les financiers, et vous, les opérateurs, du sud ou du nord.

Tout cela prend du temps, il a fallu, parallèlement à la démarche faite à l'égard de nos partenaires français, de la communauté universitaire française en tant qu'institution, faire une série de démarches de nature politique vis-à-vis des États pour leur expliquer que la coopération française souhaitait un repositionnement de son aide. Il a fallu convaincre, cela n'a pas été facile car la première réaction de certains de nos partenaires africains était : la coopération française veut se désengager ; il a fallu expliquer que non, nous venions pour proposer de jouer un autre jeu, de faire autrement.

Cela veut dire essayer, par rapport à une crise que l'on constate avec un État, de prendre des décisions, de dire c'est tel type de secteur, et ensuite que faut-il faire pour soutenir ce

secteur, qu'est-ce que l'on peut y mettre, nous, qu'est-ce que peuvent mettre les autres bailleurs de fonds, et à quel type d'opérateur peut-on avoir recours pour résoudre des problèmes aussi fondamentaux ?

L'idée est qu'une fois qu'un État accepte de jouer ce jeu-là, que nous procédions avec lui, avec l'université réceptionnaire, à une identification fine des programmes à monter.

L'idée étant que nous devrions arriver à conclure ensemble, avec les universités partenaires, avec les États qui en assurent la tutelle, de véritables contrats de programme à trois ans, à cinq ans, fixant très clairement les obligations de chacun. Les obligations de la coopération française qui sont des obligations d'ordre financier, des engagements d'ordre financier, les obligations de l'État qui reçoit cette aide, car il est bien évident que si nous nous mettons ensemble d'accord sur le développement d'un certain nombre de priorités, il va bien falloir que l'État assume ses responsabilités. Qu'il s'attaque à la régulation des flux, qu'il s'attaque au problème des œuvres universitaires, en d'autres termes, qu'il fasse ce qu'il faut de son côté pour que la ressource, qui est la ressource nationale, se mobilise dans un sens identique à celui des bailleurs de fonds et pas dans un sens contraire, qui irait vers une négation du programme mis en œuvre, ce que l'on a malheureusement constaté trop de fois dans le passé.

Mais un contrat qui fixe également les obligations des opérateurs qui seront retenus, c'est-à-dire en l'occurrence les opérateurs universitaires français qui apporteront leurs ressources, leur savoir-faire, et qui s'engageront au titre d'un tel programme non pas à titre individuel, mais à titre institutionnel. Non plus des engagements d'universitaires mais des engagements d'université, de manière à ce que l'université puisse assurer, sur un moyen et long terme, la présence de l'opérateur, quels que soient les destins individuels.

Comment procédons-nous ? Par mission d'identification. Nous demandons, en accord avec l'État, en accord avec l'université concernée par l'identification de ce programme, à l'institution, à la Conférence des Présidents d'université, plus précisément à la COREX. En fonction de la problématique définie avec les États et des besoins que nous avons commencé à identifier, nous lui demandons de fournir l'expertise. Nous lui proposons d'aller en mission d'identification de manière conjointe (ce sont généralement des missions conduites par le Ministère de la coopération), avec la participation d'un certain nombre d'experts qui sont désignés par la commission des relations extérieures de la Conférence des Présidents d'université, qui nous dit : dans un tel domaine, la meilleure expertise possible, celle qui est actuellement mobilisable, c'est Monsieur Untel.

Ces missions se rendent pour une période de dix, quinze à vingt jours dans un pays donné et travaillent avec nos partenaires, avec l'université partenaire, avec l'État partenaire, pour essayer de tirer ce que seraient les grandes lignes d'un programme qu'on puisse proposer aux États, et que l'on puisse proposer à nos instances financières, pour des programmes dont on veut qu'ils soient assez lourdement financés pour qu'ils aient une signification. On ne peut pas demander à des opérateurs ou à des États de s'engager avec nous, pendant trois ans, sur des programmes à deux millions de francs. Il y a une masse critique minimale pour paraître sérieux et faire en sorte que cet engagement ait un sens, et cette masse critique minimale, sur un projet de trois ans, selon les pays, est de l'ordre de vingt cinq à trente cinq millions de francs.

Cela nous a imposé d'avoir recours à un autre instrument financier que ceux que l'on utilisait jusqu'à maintenant. Car aussi paradoxal que cela puisse sembler, jusqu'à maintenant, la

coopération avec les universités des pays relevant de la compétence du Ministère de la Coopération et du Développement, se faisait sur les crédits de fonctionnement. C'était du financement d'assistance technique et c'était du financement de petits intrants pédagogiques. C'est-à-dire des crédits du titre IV du budget de l'État qui est un titre budgétaire soumis au principe d'annuité budgétaire, sur lequel on ne peut s'engager que pour l'année, car on ne sait pas de quoi le budget de l'année suivante sera fait.

L'idée, si l'on veut pouvoir jouer les programmes à moyen et long terme, si l'on veut pouvoir s'engager à trois ou cinq ans, est qu'il fallait bien que l'on puisse bénéficier, nous, des garanties nécessaires pour pouvoir prendre ces engagements, pour que les États et les opérateurs puissent prendre les leurs, pour que le contrat triangulaire ait un sens.

Nous avons donc fait admettre qu'il était nécessaire de financer cette coopération universitaire non plus seulement sur le titre IV mais sur le titre VI du budget de l'État. C'est-à-dire le titre budgétaire réservé aux opérations d'investissement qui fait l'objet d'autorisations de programme pour trois ans, et sur lequel on peut s'engager. C'est-à-dire qu'une fois que c'est passé au comité directeur du FAC, l'argent est là, et il est dépensable sur trois ans, sur quatre ans, sur cinq ans en crédits de paiement.

L'idée c'est cela, c'est d'arriver à contracter un programme minimal sur trois ans, de passer un projet au comité directeur du FAC qui soit un projet lourdement financé, et d'agencer autour de cela les autres moyens que nous pouvons réserver. Notamment les moyens en personnel, notamment les moyens consacrés aux bourses données aux étudiants pour venir faire leurs études en France, notamment les moyens consacrés à la mise en œuvre d'une délégation d'enseignement ou de missions de courte durée.

On est là pour le moment. On a procédé à plusieurs missions d'identification sur plusieurs pays. Il y a un projet qui va démarrer sur le Cameroun, un autre sur Madagascar qui est en cours d'identification, et nous allons procéder cette année, avec le concours de la COREX, à quatre autres identifications, une au Burkina, une au Gabon, une au Sénégal et une autre en Mauritanie.

Dernier problème très nécessairement complémentaire de ceux que je viens d'évoquer, celui de la régionalisation. Parce que l'on s'aperçoit très vite que ces universités, ces établissements d'enseignement supérieur nationaux, qui se sont développés d'abord pour des raisons politiques – je faisais allusion à cette nécessité d'affirmer cette souveraineté nationale à un moment donné – n'atteignent pas toujours, étant donné la taille et la population de ces pays, la masse critique, nécessaire au développement d'un véritable enseignement et d'une véritable recherche universitaire qui permettent à ces établissements de s'insérer dans le concert international en matière de recherche.

Il est clair qu'à terme, si l'on veut faire en sorte que se développent des pôles de compétence au niveau international en Afrique, il faudra bien d'une manière ou d'une autre que la régionalisation se fasse. Je ne pense pas qu'elle puisse se faire de manière autoritaire à partir des décisions d'un centre.

Notre démarche est plus pragmatique, elle est de dire : faisons en sorte, lorsque nous traitons avec un pays, d'y développer un petit nombre de disciplines, celles dont on pense qu'elles peuvent devenir performantes dans ce pays, celles dont on pense qu'elles vont pouvoir fournir des débouchés aux étudiants formés dans ces disciplines. Dans l'État bien sûr, mais aussi dans les États voisins, et que de manière très pragmatique, au fur et à mesure de cette pro-

## Vers un véritable partenariat

gression, en assurant bien la coordination avec les autres bailleurs de fonds, émergent des pôles de compétence de nature régionale. Notre démarche est de dire que se développe une régionalisation de fait. Et il faudra bien que les instances politiques la reconnaissent, cette régionalisation.

Je crois plus à cette démarche qu'à celle qu consisterait à rassembler l'ensemble des pays et à dire : la médecine sera à tel endroit, le génie rural à tel autre...

# Tirer les enseignements de la coopération européenne

# M. Régis RITZ

Président de l'Université de Bordeaux, Président de la Commission des relations extérieures de la Conférence des Présidents d'université.

La coopération européenne a accompli au cours des dernières années de telles évolutions qu'il est difficile de résumer, de présenter très clairement ce qu'il en est. Cependant, je vais essayer non pas de vous parler d'un bilan technique quantitatif et de statistiques, mais plutôt de parler d'un esprit, non pas tant encore une fois pour définir un modèle – comme s'il n'y avait qu'un seul modèle à imiter – mais peut-être de parler d'une expérience acquise, d'un certain nombre d'idées à prendre et de lecons à tirer, même si cela est encore un peu tôt.

Les programmes d'échanges universitaires sont-ils un véritable vecteur de changement et d'évolution dans les sociétés ?

Quelques constats rapides.

L'Europe d'aujourd'hui connaît une augmentation sans précédent des effectifs d'étudiants, ceci correspondant à une demande sociale et économique dans tous les pays de la communauté.

Au moment où il y a cette massification – c'est un très gros mot, il est encore pire en anglais – où cette masse d'étudiants arrive, on prend conscience de la nécessité d'assurer des formations de très grande qualité et des formations très proches du monde socio-économique, puisqu'on assiste, dans toutes les universités européennes, à cette professionnalisation – encore un gros mot – des enseignements.

Autre prise de conscience, l'internationalisation des économies, ou en tout cas l'européanisation, et en même temps l'internationalisation des savoirs et des technologies. Là encore, nous savons très bien que l'Europe du portefeuille, l'Europe de l'argent se fera certainement, l'Europe de l'esprit, l'Europe des universités c'est une autre paire de manches.

Les échanges européens ont été facilités par la mise en place de programmes connus (ERASMUS, COMET, TEMPUS), ils sont connus, enviés d'ailleurs par beaucoup de pays, y compris par les pays comme l'Amérique, car en effet, il y a une certaine qualité de mise en place institutionnelle qui rend les choses tout à fait opérationnelles, avec cependant beaucoup de défauts.

Pour être aussi clair que possible et rapide, peut-être un peu caricatural, je voudrais développer trois thèmes.

### Les trois « R »

Ces échanges européens, cette mise en place de coopération ont permis de développer en effet ce que j'appelle le regard extérieur, le réseau et la reconnaissance, trois « R » comme thématique.

Qu'est-ce que cela signifie ? Les universités européennes se sont aperçues que la mobilité des étudiants, des enseignants, des professeurs, des chercheurs, facilitée par ces programmes, entraînait un élargissement du regard dû précisément à ce regard extérieur de celui qui vient, qui séjourne pendant trois mois, six mois, un semestre, et qui renvoie une image qui n'est pas celle que promène d'habitude le professeur devant son université, qui est un miroir qu'il promène lui-même et dans lequel il lit ce qu'il veut bien lire.

Il y là une fin de la myopie universitaire sur la façon dont il se regarde, et un entraînement d'une certaine émulation. L'étudiant, au contraire de l'enseignant, n'est pas capable de bravo, de complaisance; s'il suit un cursus qui ne convient pas à ce qu'il attendait, qui n'est pas du niveau de ce qu'il attendait, il le dira; s'il suit un cursus qui correspond à ce qu'il attendait, il le dira aussi. Et cet échange qui signifie certes la fin des préjugés, mais peut-être la naissance d'une nouvelle convivialité universitaire, est quelque chose de fondamental.

Nous avons appris – et c'est un véritable paradoxe parce que nous croyons dans nos établissements, mais quel est l'enseignant ou le Président qui ne croit pas dans son établissement – qu'il faut passer du temps avec les étudiants qui viennent dans le cadre de ces échanges; et moi Président, je les reçois lorsqu'ils arrivent, je les reçois en milieu de parcours, je les reçois en fin de parcours... je passe beaucoup plus de temps avec les étudiants ERASMUS qu'avec mes propres étudiants. Bien entendu, le bénéfice est toujours intéressant, mais il y a là un certain décalage, et certainement une façon de lire son propre monde qui est tout à fait différente.

L'étudiant est capable d'apporter – encore une fois je le dis, davantage l'étudiant que l'enseignant – un processus, un dispositif de comparatifs entre les différents systèmes d'enseignement supérieur qui est tout à fait profitable.

Deuxième notion qui se développe, la notion de réseau. C'est quelque chose de tout à fait important et je rejoins monsieur Peccoud, le réseau, c'est-à-dire la mise en place de contrats, d'accords, de conventions qui ne sont pas uniquement des affaires personnelles – on louera toujours les initiatives des individus, et s'il est vrai que nous signons des contrats avec les universités, comme disait très bien Robert Peccoud, l'université est quand même faite d'universitaires, et les individus sont bien évidemment obligés de s'investir individuellement. Et

quand je dis réseau, c'est-à-dire qu'il y a des partenaires qui sont d'autres universités, qui sont d'autres institutions comme par exemple les régions, les Chambres de Commerce, les départements, le Ministère de tutelle ou les autres Ministères, et qui dit contrat dit engagement, suivi à moyen et à long terme, et cohérence.

Je crois que les universités en Europe ont gagné en cohérence dans la mesure où la mise en place de ces programmes d'échange supposait des relations multilatérales et non plus bilatérales. Le multilatéral est quelque chose d'assez difficile à gérer; lorsque vous mettez un programme d'échange entre des villes comme Hambourg, Turin et Bordeaux, ce n'est déjà pas facile à deux, à trois c'est beaucoup plus complexe et beaucoup plus exigeant. Mais on tresse un réseau, un maillage qui devient beaucoup plus crédible, et en même temps, on s'aperçoit qu'il n'est plus possible de tout faire partout et de se lancer dans une politique, qui était un peu la politique des universités européennes jusqu'à présent, la politique du saupoudrage.

Il faut, et je rejoins Robert Peccoud, en effet que des priorités soient définies, que des choix soient définis, qu'un équilibre soit réalisé et qu'il n'y ait pas simplement des coups par coups, des actions isolées.

En particulier, les jumelages entre universités, entre villes, qui montrent justement un processus beaucoup plus complexe, non pas simplement d'échanges universitaires mais d'échanges socio-économiques, d'échanges civiques, est quelque chose d'extrêmement important. Comme le fait que les municipalités soient impliquées et que l'université soit de ce fait beaucoup mieux installée dans les villes, et les villes européennes.

L'interrégional est quelque chose qui est aussi fondamental, la mise en place de maillage d'universités (Aquitaine, nord de l'Espagne, Portugal, Rhône-Alpes, Italie, Suisse, Strasbourg, Bâle...), il y a des réseaux qui se créent interrégionaux, transfrontaliers où véritablement l'on peut, et c'est là que les choses deviennent intéressantes, définir des ressources, des spécificités, une identité.

Troisièmement, la reconnaissance. Reconnaissance de quoi ? De l'autre qui existe en tant que différent, de soi-même parce qu'on se connaît mieux, et des formations, de leur qualité et de leur répartition sur le territoire des spécificités.

C'est la fin de ce que j'appellerai la vision monolithique, qui est un très gros danger, même en Europe; nous sommes coupables de cela, nous avons tendance à voir l'Europe à partir d'un seul pays de façon très monolithique, c'est soi et les autres. Or, les choses sont beaucoup plus complexes, il y a là un problème d'information, un problème de connaissance.

La notion de pôle universitaire de qualité sinon d'excellence, qui définit un nombrage géographique, est importante, c'est un potentiel, c'est une vision du potentiel de l'université dans sa créativité qui est aussi large que possible – je reviens encore à cette histoire de regard.

Et quand je dis reconnaissance, j'ouvre l'énorme dossier de la reconnaissance des diplômes entre universités et de la notion d'équivalence de diplôme. Nous sommes sur un terrain extrêmement délicat.

La notion d'harmonisation est importante, elle est plus importante que la notion d'unification, qui sera évidemment un énorme danger. Mais même cette harmonisation est lente, les gens sont assez frileux parce que les universitaires, s'ils sont généreux dans leur coopération, aiment parfois garder leur indépendance intellectuelle.

# **Quelques remarques de dysfonctionnements**

Il est certain que les choses avancent beaucoup, il y a beaucoup de leçons à tirer du travail qui a été fait, mais il y a d'énormes dysfonctionnements qui sont extrêmement graves.

Je voudrais vous en signaler quelques-uns, mais encore une fois, ni incantation ni lamentation, je ne voudrais pas être trop optimiste ou trop pessimiste.

Énorme problème au niveau de l'accueil des étudiants dans le cadre de la mobilité, accueil matériel : où sont les chambres, où sont les facilités, pour que le séjour de l'étudiant qui vient d'ailleurs, d'Europe, soit agréable ou en tout cas matériellement confortable à un niveau pratique ? Problème de bourses. Le succès d'ERASMUS est tel qu'à l'heure actuelle, la somme moyenne que reçoit un étudiant est de cent écus par mois, c'est à peu près six cents francs par mois. Il est difficile de partir à l'étranger avec six cents francs par mois. D'où le fait que certaines régions, certains départements, en France comme en Allemagne comme en Angleterre, complètent ce financement, mais on en revient à un problème d'égalité des chances. Certaines régions étant plus heureuses que d'autres.

Je faisais allusion à la façon dont les gens sont reçus et dont nos propres étudiants sont reçus dans les universités étrangères. S'il fallait passer autant de temps sur tous ces éléments, il y aurait un phénomène de surcharge, de capacité organisationnelle qui fait que nous pourrions finalement être dépassés.

Deuxième problème : lourdeur du système centralisé, du système bruxellois. Lourdeur de la bureaucratie ; la mise en place des programmes interuniversitaires de coopération, le PIC, est quelque chose d'extrêmement lourd, qui exige de la part des enseignants qui se lancent individuellement souvent dans ce travail de constitution de dossier un énorme travail. Et comme vous savez que tout le monde n'est pas élu nécessairement, il y a parfois des gens qui se découragent parce que le résultat n'est pas à la hauteur de l'investissement.

D'une façon générale, l'information circule mal.

Dernière remarque, je crois qu'il faut, pour ces programmes, nécessairement définir au départ une politique très volontariste. Les choses ne se font pas automatiquement, même si on a tendance à croire qu'au nom d'un très beau projet comme l'Europe, tout va venir facilement.

Le passage à l'harmonisation est nécessaire, mais surtout pas d'unification qui serait dangereuse.

Autre remarque, ce qui peut contribuer à la construction d'un pays, d'une zone, d'une région, l'Europe par exemple, ça peut être l'Afrique, c'est justement cette mise en commun, ce potentiel de la communauté scientifique.

On parle beaucoup de l'Europe des citoyens, je crois qu'elle pourra naître justement grâce à la mise en place de ces réseaux, mais le chemin à parcourir est encore extrêmement long.

# **Quelle coopération avec les Universités du Sud ?**

#### M. Komlavi Fofoli SEDDOH

Président du Comité Consultatif du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur.

Le thème proposé dans le cadre de nos débats d'aujourd'hui nous invite à un double exercice.

Le premier exercice auquel nous convie ce thème consiste à faire une sorte de bilan de la coopération universitaire telle que nous l'avons vécue depuis la création de nos universités jusqu'à ce jour, afin d'appréhender les points forts mais également les zones de faiblesse.

Dans un deuxième temps, tenant compte des nouvelles attentes de la population universitaire elle-même, mais également de l'environnement dans son ensemble, nous essaierons d'esquisser quelques grandes orientations de ce que pourrait être la coopération interuniversitaire de demain pour notre région.

Je me livrerai à ce double exercice en prenant appui sur l'expérience des universités francophones d'Afrique, et je vous suggère de distinguer trois étapes dans notre démarche :

- 1. l'étape des débuts
- 2. la situation présente dans ces universités
- 3. les perspectives d'avenir

# L'étape des débuts

Il est d'usage de distinguer deux grandes catégories d'universités en Afrique francophone subsaharienne.

# Les universités dites de première génération

Il s'agit de celles créées avant l'indépendance de notre pays ou immédiatement après, et c'est dans cette catégorie que nous classons par exemple des universités comme celle de Dakar bien sûr, mais également d'Abidjan.

Les universités de première génération dans leur ensemble étaient créées par les puissances anciennes de tutelle, et l'on peut dire qu'il s'agissait d'universités françaises créées en Afrique, en simplifiant un peu, avec un encadrement français en majorité, même lorsque les enseignants étaient d'origine africaine. Les programmes, les structures, les diplômes étaient assimilés à des diplômes français avec bien sûr une validité de plein droit.

Ayant une vocation régionale, elles représentaient de véritables institutions fédérales accueillant des étudiants provenant de tous les pays de la région, ce qui créait les conditions pour un véritable brassage des jeunes, et plusieurs cadres exerçant dans nos pays qui ont été formés dans ces universités parlent encore de cette période de ces universités fédérales avec beaucoup de nostalgie. Mais était-il possible de préserver une telle structure face à la foudroyante démocratisation de l'enseignement secondaire que nos pays ont connu, et face à l'attachement de ces pays à leur souveraineté ?

Pour parler de la coopération interuniversité dans cette période, elle était bien sûr limitée à des relations privilégiées avec certaines universités partenaires de la puissance de tutelle, les universités françaises.

# Les Universités dites de deuxième génération

Elles ont été créées après les indépendances et, pour la majorité d'entre elles, autour des années 65 à 70. La création de ces institutions a été accélérée par une politisation croissante des universités qui constituaient, vis-à-vis des pouvoirs en place, des pôles permanents de contestation. Cette accélération est également due à une sorte de perte du statut fédéral des universités de première génération.

Ce fait était devenu évident lorsque pendant deux ou trois années successives, les étudiants non nationaux ont été purement et simplement renvoyés dans leur pays en pleine année universitaire pour cause de grève.

Dès leur naissance, les universités nationales de deuxième génération ont été perçues comme des instruments de souveraineté, cela a été dit tout à l'heure par monsieur Peccoud, même si à ses débuts, la structure et l'organisation étaient largement inspirées par l'ancienne puissance de tutelle. Et l'une des conséquences de ce statut sera dans beaucoup de cas la forte emprise des pouvoirs politiques sur ces universités.

C'est avec l'avènement de ces universités de deuxième génération que la coopération universitaire est née, s'est développée et s'est diversifiée. C'était une période de grande euphorie pour ces universités malgré la difficulté inhérente à tout début, il fallait former rapidement les cadres pour l'administration et pour nos États, et particulièrement pour l'enseignement secondaire en pleine explosion, mais également former des cadres pour le secteur privé. Les universités ont dû faire appel à leurs aînées de France avec lesquelles des accords de coopé-

ration ont été signés. D'ailleurs, la plus grande part du personnel enseignant, et parfois même l'administration supérieure, était constituée d'assistants techniques français. Il était normal qu'à cette époque des débuts, la coopération nord-sud ait été largement privilégiée.

Cette coopération a d'ailleurs joué un rôle déterminant dans les secteurs vitaux :

- développement de ressources humaines particulièrement dans le domaine de la formation des formateurs :
- envoi d'enseignants coopérants et de missions pédagogiques dans le cadre de la coopération bilatérale entre les États :
- aide au développement et au renforcement des infrastructures d'enseignement et de recherche.

L'observation que nous pouvons faire sur la coopération à cette étape est qu'elle était essentiellement nord-sud, et souvent unilatérale. La coopération interuniversitaire sud-sud était quasiment inexistante.

Un grand nombre d'accords ont été signés, mais ils ne seront pas opérationnels faute de projet concret ; leur importance s'atténuait ou disparaissait avec le départ des assistants techniques qui ont contribué à leur signature.

Les accords qui ont survécu sont finalement ceux qui non seulement créaient des liens entre des universités, des institutions au sens large, mais s'appuyaient sur des hommes qui croyaient à la coopération. C'est à cette période que naîtra le CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement supérieur), dans le cadre des débuts de regroupement en Afrique francophone.

Le CAMES a d'emblée joué un rôle déterminant pour l'enseignement supérieur en Afrique en initiant des programmes comme l'accord pour l'équivalence des diplômes, suivi par des colloques réunissant les chercheurs dans le domaine des plantes médicinales, et un peu plus tard les programmes des comités consultatifs interafricains et des agrégations de sciences juridiques, économiques et de gestion, ainsi que l'agrégation de médecine, pharmacie, stomatologie et de sciences vétérinaires.

L'importance des programmes sera déterminante pour la mobilité des étudiants mais également pour la mobilité des enseignants et des chercheurs au niveau de la région. Les programmes mis sur pied par l'association des universités africaines tels que les bourses auront malheureusement un impact moindre.

Bien sûr, dès cette époque, l'AUPELF jouait un rôle clé.

# La coopération interuniversitaire aujourd'hui

1° La coopération avec la France.

Les grandes tendances ont été globalement maintenues, mais avec une redéfinition des priorités et un renforcement de la dimension recherche. L'accent sera mis sur une amélioration de la qualité de cette coopération; on réduira la coopération de substitution au fur et à mesure que des enseignants de niveau universitaire seront formés dans les pays. On mettra l'accent sur la mobilité des enseignants coopérants.

Mais si cette orientation est bonne dans son principe, dans certains cas, son application a souffert d'une certaine rigidité due au fait que les avis des responsables des universités du sud n'ont pas été suffisamment pris en compte. Les universités du sud ont parfois le sentiment que la mobilité aboutit à une réduction de la qualité. On fait partir des enseignants performants, parfois remplacés dans les universités par des gens qui ne sont pas toujours à la même hauteur. Cette tendance malheureusement ira en se renforçant au fur et à mesure que le champ du recrutement des coopérants se réduira.

L'accent est également mis sur la coopération centrée sur des projets concrets intégrant formation, recherche et développement. Et à ce sujet, les programmes de recherche TEMPUS, les bourses en alternance, les pôles d'excellence, ont eu un effet bénéfique sur la qualité de la co-opération.

#### 2° Les autres types de coopération

Nous assistons également à une légère diversification de cette coopération en prenant appui sur des relations bilatérales qui se sont elles-mêmes, au niveau de ces états, diversifiées. Des partenaires nouveaux sont apparus tels que l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, le Canada, parfois l'Italie et la Belgique interviennent également, mais dans ce cas souvent, il s'agit d'appui à des secteurs privilégiés de coopération bilatérale.

La coopération bilatérale apporte un soutien complémentaire. L'UNESCO demeure un partenaire de choix avec ses nouvelles initiatives. Mais malheureusement, ses moyens financiers sont limités face à la demande.

L'AUPELF et l'UREF jouent un rôle important grâce au FICU et aux nombreux réseaux en voie de constitution, qui ont eu l'avantage de permettre aux hommes de se rencontrer et de mettre en commun leurs expériences.

Les institutions de financement telles que la Banque mondiale ou la Banque Africaine de Développement se font malheureusement tirer l'oreille lorsqu'il s'agit d'enseignement supérieur, elles viennent même parfois conseiller aux gouvernements de réduire les efforts pour l'enseignement supérieur, parce que cet enseignement coûte trop cher, et de remettre les priorités au niveau de l'enseignement primaire. Nous avons l'impression de demander à notre pays de choisir entre des priorités tout aussi essentielles l'une que l'autre, comme s'il fallait choisir pour un homme entre sa santé et son éducation.

# **Quel avenir pour cet enseignement supérieur et la coopération interuniversités ?**

Pour répondre à cette question, nous avons essayé de faire un bref retour à la situation réelle qui existe dans nos universités et aux maux dont souffre notre enseignement supérieur.

Une croissance trop rapide

Les universités africaines sont confrontées à un problème de croissance qui rejaillit inéluctablement sur le rendement interne et externe. Cette croissance est dans certain cas de 20 % par an en moyenne, ce qui semble beaucoup trop rapide pour maintenir des conditions de qualité de la formation. En effet, face au marasme économique et à l'absence de débouchés pour les bacheliers, 99 % d'entre eux optent pour l'inscription à l'université. Une cer-

taine régulation se fait à la fin de la première année, où l'on enregistre des résultats très faibles de l'ordre de 25 %, mais cette importance des déchets de fin de première année correspond pour nous à un échec du système. Malheureusement, l'université ne dispose pas toujours de structures pour donner une formation adéquate aux jeunes qui ont été exclus de la formation universitaire classique.

Face à la crise qui frappe de plein fouet nos pays en développement, les ressources des universités stagnent. L'État, qui est le principal pourvoyeur de bailleurs de fonds, n'arrive toujours pas à suivre.

On assiste parfois à une baisse de la crédibilité de l'université, car du fait du sous-emploi des diplômés, l'université perd son rôle de promotion sociale. On n'hésite pas à nous dire que malgré la multiplication des diplômés de l'enseignement supérieur, notre pays reste immobile face à des problèmes comme la faim, comme la baisse de la productivité en général, comme la désertification.

Les recrutements des enseignants, ne suivent pas la croissance des effectifs ni la multiplication des filières que nous sommes obligés de faire, pour donner suite à la demande de diversification. Les charges d'enseignement ne cessent d'augmenter, et cela a des répercussions souvent négatives sur la productivité dans le domaine de la recherche.

Nos universités sont confrontées au dilemme entre culture générale à caractère humaniste et formation professionnalisée pour faciliter l'insertion des étudiants. Face à ce dilemme, des voix s'élèvent pour rappeler, parce que la tendance va vers la professionnalisation, que le maintien de la dimension culturelle et des activités favorise le progrès et est facteur de développement. Il faut que les universités maintiennent un juste équilibre entre enseignement de la science universelle et promotion de l'héritage de chaque peuple dont l'apport profite à la culture humaine dans son ensemble.

Les universités doivent concilier la modernisation à l'occidentale et le soutien aux valeurs culturelles des pays.

# Quelques orientations pour une coopération nouvelle

Il nous semble que pour s'adapter à ces différents problèmes et à cette évolution permanente de nos universités, l'effort à faire est de promouvoir un véritable partenariat où les activités seront non seulement conçues ensemble, mais exécutées ensemble dans l'intérêt mutuel des États.

Un exemple simplement, celui des thèses que nous faisons faire à nos étudiants à l'étranger; nous souhaitons que dans ces thèses, la définition des sujets de recherche, l'encadrement des thèses, le suivi, soient faits conjointement, ainsi que les publications issues de ces thèses. C'est cela qui permettra à nos jeunes universités de former leurs cadres en s'appuyant également sur les recherches faites à l'extérieur.

Nous pensons que la nouvelle coopération doit être un véritable dialogue où chaque équipe apporte dans le panier ce qu'elle a de particulier, sa richesse, son originalité; un effort devra être fait pour encourager les universités du sud à dialoguer entre elles, les efforts de l'AUPELF et du CAMES dans ce domaine devront être poursuivis et renforcés.

Si nous pensons que dans le premier et deuxième cycle, le dialogue se limite souvent à des échanges d'étudiants et d'enseignants, au niveau des troisièmes cycles et des formations spécialisées, il serait possible de faire mieux pour faire jouer la complémentarité, en créant des unités de formation et de recherche à vocation régionale, qui impliqueraient l'ensemble des compétences disponibles au niveau de la région. La formule la plus adéquate reste à trouver, mais si les universités fédérales ne semblent plus possibles actuellement, et si les écoles interétats sont devenues parfois inopérantes face à la lourdeur de leur modalité de gestion et au non paiement de contribution des états membres, il serait possible d'imaginer des filières qui délivreraient des diplômes reconnus par le CAMES et largement ouverts aux étudiants de la région.

L'évaluation des enseignants nous paraît également être un point important, cette évaluation est faite dans notre région dans le cadre du CAMES, nous souhaitons qu'elle soit maintenue et renforcée.

Enfin, il est important de souligner qu'au niveau national, la coopération interne doit tenir compte de l'ensemble de l'environnement, de l'ensemble des partenaires socio-économiques, car les entreprises risquent de devenir les partenaires à long terme de l'université, si la prise de conscience de ces chefs d'entreprise est bien organisée et réussie. On assistera ainsi à un renforcement des passerelles entre université et entreprises au profit des enseignants et des étudiants.

Quelques règles fondamentales nous semblent devoir guider la nouvelle coopération :

- le souci d'instaurer un dialogue vrai et non deux monologues, c'est ce qui renforcera la solidarité entre partenaires
- la nécessité d'exploiter les potentialités de l'ensemble de l'environnement et de faire preuve de souplesse et de pragmatisme ; nous pensons que la dimension culturelle de la co-opération, notamment son rôle en tant que facteur de compréhension internationale, ne doit pas être perdu de vue
- par le biais de la coopération, c'est à de véritables actions de développement que nous sommes conviés. Elle conserve toutes ses chances tant qu'elle pourra s'appuyer non seulement sur la structure, et c'est fortement souhaitable, mais également et surtout sur des hommes et des femmes de bonne volonté.

# Associer de nouveaux partenaires

#### M. René VALETTE

Président du Comité catholique contre la faim dans le monde.

Je résumerai volontiers mon intervention par ces mots : pour un partenariat O.N.G. – universités.

Je précise que si mon expérience est à la fois celle d'un universitaire et celle d'un Président d'O.N.G., j'interviens seulement comme Président d'O.N.G. Et je précise que l'O.N.G. que je préside est une O.N.G. de développement par différence avec les O.N.G. urgentielles, qui interviennent très rapidement aux situations d'extrême détresse. L'O.N.G. que je préside n'a pas de volontaires travaillant dans les pays du tiers monde ; elle finance des projets de développement conçus et mis en œuvre par des partenaires des pays du sud, qui sont la plupart du temps issus de la société civile, et donc de statut type O.N.G.

Il faut bien le dire, jusqu'à ces dernières années, les relations entre les O.N.G. et les universités, en France en tout cas, étaient très ténues. Si on avait le temps, je vous proposerais l'explication de cette non rencontre, voire même parfois de cette suspicion, mais faute de temps, je réserverai cela au débat si vous le souhaitez.

C'est seulement depuis quelque temps que les O.N.G. éprouvent le besoin d'avoir des relations avec les universités. Cela se situe dans le contexte de la découverte qu'elles ont faite de la nécessité de se professionnaliser, ce qui ne veut pas dire pour autant perdre leur spécificité associative. Or, pour se professionnaliser, on a besoin de partenaires extérieurs faute de ressources suffisantes.

# Cinq exemples de besoin de compétences externes

1° Il s'agit de professionnaliser. Les capacités financières des O.N.G. françaises sont très faibles. Au total les transferts de fonds pour des projets développement provenant de l'en-

semble des O.N.G. en France, représente 2 % à peu près de l'aide publique au développement. Par conséquent, ce que nous faisons, nous, O.N.G., n'est pas quantitativement signifiant. Donc, nous devons constamment nous poser la question : qu'est-ce qui est qualitativement signifiant, quelle est la spécificité des actions des O.N.G. qui leur permet de trouver leur place dans cette coopération nord-sud?

Je prends un seul exemple, nous sommes de plus en plus, nous O.N.G., sollicités pour participer à la lutte contre le Sida, notamment sur le continent africain. Or, compte tenu de la modicité de nos ressources, qu'est-ce qui fera l'originalité de notre engagement par rapport à celui de l'O.M.S., par rapport à celui de la C.E.E. ou à celui des États ? Pour cet éclairage, nous avons besoin de concours externes.

2° La plupart des O.N.G. développement sont des généralistes, par différence avec une O.N.G. comme Médecins sans Frontières ou Médecins du monde, qui sont beaucoup plus spécialisés. Autrement dit, on nous demande des financements pour des projets qui touchent à l'agriculture, à la pêche, à l'aide à l'appui de la structuration du secteur informel, à l'éducation, à l'appui à la construction d'O.N.G. du sud, à l'aide au changement d'échelle pour les petites activités artisanales, etc.

Comment voulez-vous que nous ayons, à l'intérieur de nous-mêmes, les ressources humaines suffisantes pour pouvoir apprécier la qualité, la fiabilité des projets que l'on nous demande de financer ?

Pour ce qui nous concerne, nous recevons chaque année environ cinq mille demandes de financement de projets, et nous pouvons en honorer entre six cents et huit cents selon leur volume.

À partir de quel critère faut-il faire des choix ? Nous avons des critères de type éthique, mais il y a également bien sûr des critères techniques que nous ne maîtrisons pas forcément.

- 3° Nous sommes partie prenante de cette réflexion sur la crise des modèles, sur les conséquences dans les relations nord-sud qui sont consécutives aux transformations de l'ancien bloc de l'Est, il nous faut inventer de nouvelles manières de penser et de mettre en œuvre des politiques d'appui au développement. Bref, il nous faut faire de la prospective, nous avons donc besoin de concours externes pour la faire.
- 4° Il faut bien sûr procéder à l'évaluation de notre action. Nous avons trente ans d'existence, nous fêtons ces trente ans dans quelques semaines, qu'est-ce que nous avons produit pendant cette période? En quoi avons-nous contribué au développement? Quelles ont été nos faiblesses, nos lacunes? Quel changement devons-nous apporter? Nous avons aussi une tâche d'éducation au développement, qu'a-t-elle produit? Sommes-nous capables de bien communiquer avec une opinion publique diversifiée, pas forcément attentive? Voilà une sphère pour laquelle nous avons besoin d'appuis extérieurs.
- 5° Enfin, certaines O.N.G. acquièrent une taille qui font d'elles des véritables PME. Nous avons, nous, un budget de 180 millions de français à peu près. Nous avons vingt mille bénévoles dont il faut assurer l'organisation du temps, et à peu près cent cinquante salariés représentant cent temps pleins. C'est une PME qui doit se gérer avec la rigueur d'une PME. Notre sanction n'étant pas le marché, en tout pas encore, il faut qu'elle se fasse à partir de critères éthiques qu'il nous faut faire vérifier à partir de données professionnelles.

Voilà cinq raisons qui nous font dire avec un peu d'humilité – si nous en sommes capables – que nous n'avons pas en nous-mêmes, au sein de nos O.N.G., les ressources humaines pour être clairvoyants, vigilants, pour préparer l'avenir. D'où le besoin de concours externes.

# Quatre terrains de rencontres entre universités et O.N.G.

Premièrement, l'organisation de colloques en commun, de colloques universités, centres de recherche et O.N.G., soit sur des thèmes particuliers, soit continuant la réflexion générale sur le développement. Comme j'enseigne la démographie, je serais très favorable à ces derniers sur ce thème, démographie et développement. C'est un exemple, mais il y en a d'autres encore.

Deuxièmement, c'est évidemment d'encourager des étudiants en fin d'étude, dans les écoles d'ingénieurs par exemple, les étudiants de maîtrise et surtout de doctorat, dans toutes les disciplines puisque nous sommes généralistes, à faire des travaux de fin d'études qui puissent être utiles aux O.N.G. Cela commence à exister, ce n'est pas encore très fréquent, et, je dois bien le dire, la stimulation pour aller dans ce sens de la part des universitaires n'est pas très grande parce qu'ils fréquentent peu les O.N.G. et réciproquement.

Troisième proposition, ce serait de fournir aux O.N.G. des stagiaires de longue durée. Je vous donne deux exemples pour l'O.N.G. que je préside :

- Évidemment, nous avons beaucoup de déplacements et donc beaucoup de frais. Une école de gestion nous a proposé un stagiaire qui nous a fait une étude sur une manière rationnelle d'organiser la billetterie ; il est probable que nous allons nous apercevoir à la fin de l'année que nous allons économiser au moins 15 % sur nos frais de voyage ; ces 15 %, c'est de l'argent disponible pour remplir notre mission.
- Une amie malgache est présente; elle sait les problèmes de la pêche à Madagascar. Nous aurions besoin de gens très qualifiés sur ce sujet, passage de la pêche à peine artisanale à une pêche un peu plus productive, mais avec des outils accessibles aux personnes ayant peu d'épargne et peu d'accès au crédit -.

Voilà le type de recherche qui a été faite et qui nous a été utile.

Quatrième point, ce serait des appuis ponctuels pour des tâches spécifiques. Nous avons parfois des demandes qui nous sont faites pour lesquelles nous n'avons pas les compétences nécessaires. Faire appel à des bureaux d'étude, c'est trop coûteux, c'est de l'argent gaspillé par rapport au souhait des donateurs. Pourquoi ne pas coopérer avec des chercheurs, des centres de recherche, des universitaires ou des thésards qui voudraient y passer un peu de temps ?

En échange de cela – qui dit partenariat dit échange – je vous propose des terrains de recherche intéressants, je crois, utiles pour des jeunes notamment, qui ont ces préoccupations de la solidarité. Sans pouvoir malheureusement garantir que cela va déboucher sur un emploi, il faut être réaliste. Ce que nous pouvons proposer également, ce sont des structures d'accueil tant dans les O.N.G. du nord que dans les O.N.G. du sud, puisque nous avons des relais par les O.N.G. du sud qui sont nos partenaires.

# Débat

#### M. André LAURENT

Président de la commission universitaire du développement, Université libre de Bruxelles.

Je voudrais donner un élément d'information supplémentaire, qui correspond d'ailleurs, me semble-t-il, à un souci qu'a émis le Ministre français de la Coopération.

En ce qui concerne les universités francophones de Belgique, nous sommes depuis dix ans organisés de manière tout à fait structurelle et officielle. En ce sens que, outre la coopération traditionnelle que chaque université peut mener, le fait même que 10 % de l'A.P.D. belge soient consacrés à l'enseignement, a fait que l'État belge a demandé aux universités de s'organiser dans une chambre commune et institutionnalisée.

C'est ainsi que, bien que chaque université soit tout à fait autonome, il n'y a pas de Ministère de tutelle. Nous sommes réunis dans une triple convention officielle avec l'État, et ce depuis dix ans.

Que couvre cette convention? Dans la mesure où des accords bilatéraux d'État à État comprennent un volet enseignement ou un volet recherche, c'est automatiquement confié à notre commission; l'État n'intervient plus et confie la conception, l'identification et la gestion de ces projets à la commission interuniversitaire. Cette commission devient donc gestionnaire des projets de coopération dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

La deuxième convention couvre les mécanismes d'identification des projets, les identifications sont automatiquement confiées à notre commission.

Et la troisième, c'est que la commission a elle-même un pouvoir d'initiatives en matière de projets de coopération, moyennant certaines conditions : que ces projets soient interuniversitaires, soient directement branchés sur un bénéfice à la société considérée, et représentent un axe de formation ou un axe de recherche qui n'existe pas encore soit dans le pays receveur de l'aide, soit éventuellement même au niveau des universités proprement dites.

C'est un mécanisme qu'il a été relativement difficile de mettre en œuvre parce que la mise en commun des ressources universitaires est un mécanisme difficile. Néanmoins, nous avons maintenant dix ans d'expérience. C'est donc une chambre permanente, qui est officielle et structurée au niveau des relations avec l'A.P.D.

Cela nous a permis d'avoir au niveau national, entre nous, le type de débats permanents que nous avons ici au niveau international. C'est-à-dire un débat qui à la fois place les universités dans des mécanismes de gestion et de responsabilisation de leurs idées. C'est un mécanisme nouveau, nous n'arrivons pas seulement avec de bonnes idées, mais nous sommes chargés de les mettre en œuvre. Il y a par conséquent une responsabilité qui se fait.

Le deuxième enseignement néanmoins, et je voudrais être un peu provocant à cet égard, c'est qu'il faut bien constater qu'en dépit des efforts considérables qui ont été menés dans l'ensemble des pays que nous connaissons bien, aussi bien par les pays donateurs que par les pays receveurs il faut bien dire que jusqu'à présent, l'essentiel de l'aide en matière d'enseignement et de recherche reste encore une coopération de substitution. Cette coopération de substitution est mise en danger à l'heure actuelle par plusieurs mécanismes.

Le premier, c'est que, indiscutablement, au niveau du recrutement de l'assistance technique dite de substitution, il y a une lassitude de la part de nos collègues parce qu'ils y trouvent de moins en moins de compensations professionnelles.

Le deuxième, c'est qu'il y a actuellement une compétition énorme et un attrait considérable – développé tout à l'heure par Monsieur Ritz – un attrait des programmes intra-européens, pour lesquels il est indiscutable que la plupart de nos collègues ont un penchant.

Et le troisième qui intervient maintenant depuis deux ans, c'est bien sûr le problème de l'Europe de l'Est.

Il ne faut donc pas se faire d'illusion, actuellement, au niveau de la coopération, notamment avec les universités sœurs d'Afrique, il y a des dangers potentiels qui relèvent des trois éléments que je viens de citer.

Vous sollicitiez des mots-clefs. Il y a un mot-clef qui n'a pas été soulevé à ma connaissance depuis hier, mais que je voudrais mettre sur la table, en relation avec un domaine que je connais plus particulièrement, le domaine de la médecine : il y a vingt ans, personne, sauf peut-être quelques individus de mon genre, n'osait prononcer certains mots que maintenant nous acceptons, je crois qu'il faut accepter que l'université soit une entreprise, et conçue comme telle. Or, nos universités à l'heure actuelle ont été conçues comme des institutions soit publiques, soit privées, d'utilité publique, mais en dehors de tout le concept même d'entreprise. En d'autres termes, nous ne ciblons pas les formations ni dans leur contenu ni dans leur quantité.

Si je fais une similitude avec les problèmes soulevés jusqu'à présent, je reprendrai l'exemple de la médecine; depuis trente-cinq ans, dans l'ensemble des pays en développement, nous avons créé sept cents facultés de médecine. C'est un effort considérable de production de médecins qui, à l'heure actuelle, sont soit chômeurs, soit travaillent dans d'autres domaines. Il faut savoir qu'actuellement, dans un certain nombre de pays, 50 % des médecins ne pratiquent pas de médecine.

Je dis très clairement qu'il y a là un effort en temps, en argent, considérable qui débouche sur la production de frustrés sans aucune utilité pour la société. Je pense qu'il est grand temps que nos universités reciblent leur production, fassent des études de marché et concentrent des efforts non pas sur la quantité – quand j'entends dire que des universités progressent leurs effectifs d'étudiants de 20 % par an, c'est de la démence ! je m'excuse, mais ce n'est rien d'autre que de la démence, aucune entreprise au monde ne pourrait soutenir un tel rythme de production et a fortiori les universités. Il faut stopper le système le plus tôt possible.

#### M. M'Hamed SEDRATI

Directeur de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Rabat, Maroc.

Je voudrais, sur le thème « Notre coopération dans l'enseignement supérieur », faire part d'une expérience de notre établissement.

Bien sûr, dès sa création, nous avons fait appel à la coopération française, qui a été sous le protectorat de la France pendant une quarantaine d'années, mais dans le système que nous avons mis en place, dans le cadre de la formation des formateurs.

Nous avons voulu innover dans un double sens, d'abord éviter la fuite des cerveaux, et développer nos capacités de recherche et nos laboratoires au sein de notre établissement. C'est ainsi que nous avons conçu un système de formation des formateurs, comme on dit, en sandwich : d'une part acquérir des connaissances plus approfondies dans les sciences de l'agronomie, de la médecine vétérinaire, de l'industrie alimentaire, de tous les profils que nous formons aussi bien au niveau des formateurs qu'au niveau des ingénieurs ; acquérir aussi les connaissances au niveau des universités européennes, nord-américaines, britanniques puisque nous avons eu une coopération multilatérale pour développer notre établissement, et d'autre part, faire revenir ces jeunes enseignants chercheurs après un séjour qui n'excédait pas deux ans dans le système anglo-saxon ou nord-américain. Les faire revenir et les faire développer leur recherche et les infrastructures de recherche au sein de notre établissement ; éviter que ces jeunes chercheurs maghrébins, issus d'un pays en voie de développement, ne s'accoutument à la recherche dans des installations sophistiquées de pays très développés, industrialisés, et donc créer des infrastructures locales raisonnablement équipées, à la hauteur des moyens de l'État marocain et des possibilités de coopération que nous obtenons.

Je pense que c'est un moyen qui, depuis les vingt-cinq ans de notre institut, a donné ses fruits ; les capacités de recherche ne sont pas négligeables, elles sont honorables, reconnues, aussi bien sur le plan national que sur le plan international.

En ce qui concerne la perte de matière grise, sur à peu près deux cent quatre-vingts enseignants chercheurs que nous avons formés dans les différents pays où nous avons pu avoir les bourses de formation, nous en avons perdu une quinzaine. Ils n'étaient pas perdus dès le départ, ils sont revenus au Maroc et, pour d'autres raisons (familiales ou personnelles) ont dû repartir dans un ensemble d'institutions étrangères, françaises ou nord-américaines.

Dans le cadre de ce thème « Une autre coopération », les pays qui doivent coopérer avec les institutions du sud devraient réfléchir un peu sur la méthode.

Parfois, évidemment, l'universitaire du nord a intérêt à garder son étudiant près de lui parce que c'est une main d'œuvre – nous l'utilisons nous aussi – bon marché pour développer

la recherche. Ce sont en général des cadres, des jeunes qui en veulent, car dans nos pays accéder au doctorat et à la recherche est une promotion sociale, même si parfois les salaires ne sont pas payés ou sont très bas par rapport à ce que l'on peut obtenir soit dans le secteur privé soit à l'extérieur. Par conséquent, il y a un effort à faire au niveau des institutions du nord pour inciter les jeunes à ne pas rester dans les universités européennes.

Voilà une petite expérience. S'il y a des questions, je pourrai y répondre.

#### M. Marco-Antonio DIAS

Directeur de la Division de la formation, UNESCO.

# Le rôle des réseaux universitaires dans la coopération internationale

Il y aurait beaucoup de choses à dire en ce qui concerne l'UNESCO. J'ai l'honneur de diriger la division de l'enseignement supérieur et de la recherche; l'année dernière, l'UNESCO a essayé d'entamer une réflexion profonde sur la situation de l'enseignement supérieur dans toutes les régions. L'UNESCO a toujours mené une réflexion à travers ses bureaux régionaux, à Paris, mais cette fois, elle a essayé de le faire d'une façon plus structurée.

En décembre prochain, dans un mois, deux mois, nous devrions avoir la première version d'un rapport mondial sur l'enseignement supérieur.

Je dois dire que d'une certaine façon, je suis très content parce que ce que j'ai entendu ici, hier et aujourd'hui, confirmer les diagnostics faits par l'UNESCO.

Les états membres ont demandé au secrétariat de l'UNESCO également de passer aux actes d'une certaine façon et de ne pas se limiter à la réflexion.

Il y a un fait que je considère important et dont je dois vous informer : la conférence générale de l'UNESCO, qui a fini ses travaux il y a moins d'une semaine, a décidé, face aux positions prises dans tous les états membres, qu'à partir de maintenant, pour l'UNESCO, il y a de priorités en matière d'éducation : l'enseignement de base, qui est toujours une priorité, et l'enseignement supérieur.

Ceci est important, notamment lorsque l'on entend cette expérience faite au Maroc. En effet, quand on voit des analyses qui portent à croire que l'enseignement supérieur doit être délaissé, que les États doivent se dessaisir de l'enseignement supérieur, cela ne correspond ni aux intérêts ni à la volonté politique de la majorité des états membres de la communauté internationale.

On a dit ici, cela se confirme par la volonté des états membres, par les manifestations, par les experts et par les manifestations des organisations liées à l'enseignement supérieur, que sans l'enseignement supérieur, il n'est pas possible d'avoir un développement.

Plus important que cela, le collègue du Maroc vient de le démontrer, sans l'enseignement supérieur, on ne peut parler d'accorder une priorité à l'enseignement primaire ou secondaire. C'est, dans la majorité des pays, dans le cadre de l'enseignement supérieur que l'on forme les enseignants, c'est dans l'enseignement supérieur que se trouve la seule institution capable de faire de la recherche en éducation, qui donnera la base aux décisions des responsables politiques éducationnels.

Dans la conférence générale, Monsieur Seddoh – qui, jusqu'à la semaine dernière, était membre du conseil exécutif de l'UNESCO et qui a participé à la conférence générale – a signalé les projets de l'UNESCO. Il a dit, et il sait de quoi il parle, que les moyens sont très limités. Mais les besoins de coopération sont tellement grands que lorsque des idées sont lancées, si celles-ci sont bien conçues, on est capable de mobiliser des fonds.

Le projet de jumelage de l'UNESCO n'est pas un projet de jumelage traditionnel. l'UNESCO ne peut pas remplacer ce que la coopération bilatérale fait déjà – le professeur Ritz disait qu'en France, il y a plus de deux mille cinq cents accords de jumelage – mais c'est un concept plus dynamique qui vise la formation des réseaux.

Concrètement par exemple, une des chaires UNESCO que l'on est en train de négocier actuellement se situera à Dakar, dans l' École normale supérieure de Dakar, dans le domaine des sciences de l'éducation. Cette chaire ayant pour objectif, justement, de relancer la formation des maîtres en Afrique. Cela a été fait à la demande de l'École normale supérieure.

En ce moment même, il y a une mission conjointe UNESCO-AUPELF au Liban pour un bilan du ravage des institutions francophones, d'universités francophones, pour lancer un programme de sauvetage de ces universités, il y aura là aussi une chaire UNESCO.

Je pourrais donner une série d'exemples. En Amazonie, il y a une chaire UNESCO dans le domaine de l'environnement qui est en train d'être créée.

Il y en a plus de trente dans huit pays, qui vont travailler, qui travaillent déjà ensemble.

Un jumelage est en train d'être élaboré entre l'université de Para au Brésil comme point focal de ces réseaux, et l'université du Québec à Montréal. Ce qui pourra mettre en conjonction les réseaux des universités amazoniennes avec les réseaux UREF dans le domaine de l'environnement.

À Paris, à la Sorbonne, il y a actuellement un programme UNESCO-Sorbonne, Paris I, dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie, programme qui va aboutir à un diplôme d'étude approfondie dans ce domaine.

Des chaires UNESCO seront créées également dans plusieurs pays en commençant par le Venezuela, la Tchécoslovaquie, la Hongrie.

Il y a à l'heure actuelle un intérêt, une motivation. Le moment est venu pour se lancer vraiment dans cette voie-là.

## M. PECQUEUR

Directeur de l'Association Afrique Verte, responsable d'O.N.G.

Je voudrais me situer dans la perspective de Monsieur Valette, avec lequel je suis intégralement d'accord, pour dire que les O.N.G. ont besoin des universités. Je ne dis pas que les O.N.G.ont un intérêt pour la recherche ou les universités, je dis qu'elles en ont besoin.

Le problème est que jusqu'à présent, les spécificités des O.N.G. françaises font que l'on a du mal à réaliser ces tâches, qui doivent nous conduire à pouvoir capitaliser notre action, ce

que nous ne faisons absolument pas, à avoir des éléments, à nourrir nos réflexions pour formuler un certain nombre de politiques.

Les O.N.G. en France sont essentiellement dispersées, elles sont de taille relativement réduite. Si on compare avec les autres états européens, nous sommes une poussière d'O.N.G. Même les plus grosses O.N.G. comme celles de René Valette n'ont qu'une taille extrêmement moyenne par rapport aux O.N.G. européennes.

Et comme ne plus de cela, nous avons une propension bien cartésienne à vouloir considérer chaque O.N.G. comme des mondes complets, et à vouloir tenter de générer, ce que nous ne pouvons évidemment pas faire pour notre propre secteur recherche, nous nous trouvons coincés.

C'est vrai que depuis vingt ans, nous multiplions les actions sans vraiment mesurer le chemin parcouru, et que nous avons du mal à formuler des politiques pour les mettre en œuvre.

Effectivement, nous pouvons avoir besoin du secteur universitaire pour nous aider dans ce domaine. Les O.N.G. françaises sont en train d'essayer de trouver les voies pour progressivement se réunir en consortium sur des programmes sur plusieurs années. Programmes dans lesquels on pourrait très bien prévoir, par accord des volets recherche et prospective des équipes universitaires, qui nous aiderait effectivement à formuler et à réaliser un certain nombre de politiques cohérentes. Et l'on pourrait très bien imaginer – si je prends par exemple ma spécialité qui est la sécurité alimentaire dans l'Afrique Subsaharienne - que dans le cadre d'un programme sécurité alimentaire et structuration du monde rural (avec des O.N.G. Sahéliennes, des O.N.G. du nord) il y ait un accord avec une université ici et une université Sahélienne.

C'est le point que je tenais à évoquer, pour dire que les O.N.G. ont véritablement besoin des universités mais que pour l'instant, nous ne savons pas trop comment prendre contact, alors qu'on a sûrement besoin d'aller beaucoup plus loin.

#### M. V. KINOUFFO

Secrétaire général du CAMES, Burkina-Faso.

À la suite de l'intervention de monsieur Seddoh, je voulais rappeler l'excellente plateforme de coopération qui existe avec le CAMES. En effet, nous avons recours à une expertise internationale pour l'évaluation et la promotion d'aide vers l'enseignement supérieur dans le domaine des sciences juridiques et des sciences médicales, et les jurys qui jugent les candidats sont des jurys internationaux.

En quittant Grenoble, je me rendrai à Brazzaville pour assister à un jury composé de québécois, de belges, de suisses, de français, d'africains... Et cela n'est rien ; le concours de l'année dernière n'avait pas compté moins de cent deux membres du jury.

Nous souhaitons que cette évaluation continue, toujours sous l'égide d'un jury international, signifiant par là que le CAMES est une excellente plate-forme de coopération.

Le Ministre Jacques Pelletier, qui tient en grand estime le CAMES, n'a pas hésité à dire que par ses concours, le CAMES était devenu un instrument heureux de la francophonie. Je

voudrais qu'ici, tout le monde réalise et soutienne cela. C'est la raison pour laquelle nous avons, depuis notre avènement, fait les efforts pour nous rapprocher de l'AUPELF-UREF, avec lequel nous allons mettre au point un accord cadre, et également nous rapprocher de l'UNESCO – Monsieur Dias nous a d'ailleurs écrit.

Je voulais enfin terminer pour dire que les universités africaines ont également décidé de conduire l'année prochaine, un séminaire de réflexion approfondie sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique axée sur l'adéquation formation-emploi.

Ce séminaire est une heureuse préface à nos séminaires. Je demande à tout le monde de comprendre ce qu'est le CAMES et de le soutenir.

#### M. Gérard WINTER

Directeur Général de l'ORSTOM.

Je voudrais commenter les mots-clefs que vous avez évoqués tout à l'heure tels que contrats de programme, régionalisation et partenariat; surtout le terme de partenariat, parce que l'on parle de l'université et le monde des organismes scientifiques. C'est une tradition française, qui est différente de celle des pays anglophones, dans lesquels ces mondes se côtoient mais ne s'interpénètrent pas assez.

Je voudrais parler un peu du partenariat possible entre université et organisme scientifique. Et je dirai quand même un petit mot sur le partenariat entre O.N.G. et organisme scientifique parce que ce qui a été dit par les deux intervenants précédents pour les O.N.G. et les rapports avec l'université, c'est aussi valable, sinon davantage, pour un partenariat entre O.N.G. et les organismes scientifiques spécialisés dans des problèmes de développement.

Je voudrais évoquer la situation de l'ORSTOM de ce point de vue-là, son expérience, et lancer un appel aux universités.

Le partenariat, l'ORSTOM connaît bien puisque nous travaillons depuis une cinquantaine d'années dans les pays tropicaux. À l'heure actuelle, nous avons en Afrique trois cent cinquante scientifiques français permanents qui travaillent dans les affectations de longue durée à l'intérieur d'organismes scientifiques, dans les pays au sud du Sahara. Des organismes qui sont soit les universités, soit des structures nationales, soit des structures sous-régionales, soit encore des structures internationales, et puis dans des centres ORSTOM, qui ont hérités de l'histoire, et qui sont actuellement en transformation.

Je reviens d'une mission à Brazzaville où le grand centre traditionnel de l'ORSTOM est en pleine mutation, avec la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique du Congo, pour devenir un centre polyvalent à vocation régionale et à vocation d'accueil des laboratoires, aussi bien des universités que des centres régionaux ou internationaux.

Nous avons également, en terme de partenariat, une action en matière de formations complémentaires de celles des universités. Nous accueillons des stagiaires africaines plus d'une centaine, cette année, et nous avons grâce au Ministère de la Coopération et du développement une formule nouvelle. Il s'agit de contrats d'association avec des jeunes scientifi-

ques, qui nous permettent de donner à ces derniers des moyens de travail. Ces jeunes scientifiques sont avec nous pendant deux ou trois ans, ceci leur permettant de faire leur preuve en début de carrière, d'acquérir un minimum de compétitivité et de notoriété. Nous avons actuellement cent contrats d'association, et – je rejoins les termes évoqués tout à l'heure – nous avons la nécessité de contractualiser ces rapports. Nous avons actuellement plus de cent jeunes chercheurs africains associés à des équipes – associés, c'est-à-dire associés en terme de programme – mais également évalués.

Je ne m'étendrai pas plus sur l'ORSTOM, sinon pour dire que ce partenariat scientifique, avec les structures scientifiques, qu' elles soient universitaires ou d'établissements spécialisés dans les pays, est pour nous un axe stratégique pour les dix ans à venir.

Nous venons de terminer, à la demande de nos autorités de tutelle, un projet d'établissement en dix ans.

Le premier axe fort de cette stratégie s'intitule « une recherche partagée ». Elle se conjugue, comme on l'a dit tout à l'heure, avec le dialogue. Dialogue qui doit se faire tant à la base, parce que l'on ne fait pas de recherche partagée sans que les chercheurs soient impliqués, mais comme l'a dit Monsieur Peccoud, également dialogue au sommet. C'est pour cela que nous sommes en train de contractualiser tous nos rapports avec des accords cadres, avec le gouvernement des pays. Accords qui donnent lieu à des conventions à moyen-terme avec des établissements scientifiques ou des universités, et à des avenants annuels pour définir les modalités d'exécution et d'évaluation des programmes. Cette contractualisation, cette formalisation est quelque chose de très important.

Ce partenariat se conjugue en terme d'ouverture, et peut-être cela concerne également les universités; il ne suffit peut-être pas que les établissements du nord, qu'ils soient scientifiques ou universitaires, travaillent avec et dans les universités du sud, mais il faut aussi – et c'est très vrai pour l'ORSTOM, c'est une de nos priorités – s'ouvrir soi-même à l'accueil de partenaires étrangers. Il faut que nos laboratoires, nos réseaux d'informations scientifiques et techniques, d'informatique, de télédétection, soient largement ouverts. L'ouverture doit se faire dans les deux sens.

Enfin, j'introduis quelque chose qui me paraît vital. Nous avons mis au point les diverses coopérations du nord, du sud, financières, scientifiques, etc. Je crois que nous avons à peu près mis au point des modalités de formation, avec les difficultés conjoncturelles que l'on connaît, mais progressivement, on sait maintenant, sous réserve des moyens, former des jeunes scientifiques dans les pays en Afrique, au sud du Sahara. De nombreuses modalités existent qui peuvent être améliorées, mais ce que l'on ne sait pas, c'est qu'une fois ces jeunes scientifiques formés, ce qui est la vocation de l'université, ils se retrouvent sans structure d'accueil ou en trop petit nombre, et ils ne sont pas soutenus dans le début de leur carrière. On en fait donc des chercheurs qui vont dans d'autres pays, on en fait des chômeurs ou des gens qui multiplient les travaux.

On dépense alors beaucoup d'argent pour former à grands frais des jeunes scientifiques, la crème de l'université, qui ensuite ne trouvent pas de bonnes conditions pour exercer les compétences qu'ils ont acquises.

Je pense qu'il y a là comme une sorte de point final de tout un processus qui n'aboutit pas.

Autant on a eu de l'imagination et des moyens pour aider à la formation de ces jeunes scientifiques, autant que l'on n'a pas trouvé encore de formules pour permettre le démarrage

de ces jeunes scientifiques dans de bonnes conditions, qui les amènent à avoir une compétitivité internationale.

C'est un problème que nous avons évoqué début septembre ; nous avons organisé avec l'AUPELF-UREF entre autres, un forum dit « des partenaires » entre scientifiques du nord, du sud, de l'Europe, de France, de l'Afrique au sud du Sahara. Les deux points centraux qui ont été les conclusions officielles de ce forum, et vont être diffusées internationalement, sont les suivants :

- La nécessité de promouvoir ce que l'on appelle des scientifiques ou des chercheurs du sud qui soient visibles, durables, et évalués.
- il faut mettre en place des mécanismes consolidés de structuration régionale ou sousrégionale pour la recherche en Afrique, au sud du Sahara, et de coordination de l'implication scientifique ou financière du nord, dont les implications se font en ordre dispersé.

Quelles sont les conséquences pour le partenariat entre la recherche et les universités ?

On a noté qu'un fossé se creuse actuellement de plus en plus entre les universités du sud qui sont sans recherche et qui perdent progressivement, faute de moyens, le contact avec la science en train de se faire, des centres publics, qu'ils soient du nord ou du sud, qui, eux, n'ont pas la responsabilité de la formation des chercheurs.

D'un côté on perd le contact avec la recherche, et donc avec une bonne information de chercheurs, de l'autre côté on voit se tarir le flux de recrutement potentiel de chercheurs que nous sommes prêts à aider à introduire dans leur métier.

Par conséquent, il faut absolument, et on n'en a pas beaucoup parlé ce matin, développer ce partenariat, spécialement dans les pays francophones, entre les universités et le réseau d'organismes scientifiques spécialisés qui existe dans les pays africains.

Deux formes pour ce partenariat.

Premièrement (c'est une des conclusions du forum), il faudrait arriver à identifier dans les pays africains – je parle de l'Afrique au sud du Sahara, mais c'est peut-être transportable ailleurs – des formations doctorales, des D.E.A., sur les thèmes spécialisés concernant les pays concernés et leurs problèmes spécifiques de développement.

Pour l'ORSTOM, c'est une des priorités des années à venir. Je l'ai dit au recteur de l'UREF, l'ORSTOM est prête à participer, avec la compétence de tous les chercheurs, à la mise en place ou à la consolidation de ces formations doctorales spécialisées et adaptées à vocation régionale. L'ORSTOM est prête à intervenir dans les enseignements, notamment comme l'encadrement des thésards, et l'ouverture de ces réseaux et de ces laboratoires.

Deuxième chose que je crois fondamentale, c'est l'idée de fondations permettant la prise en charge dans leur première année, de jeunes scientifiques bien sélectionnés, puis périodiquement bien évalués, afin de leur permettre de faire leurs premières armes de scientifiques dans de bonnes conditions.

On a fait des calculs, on a pu constater que ce soutien pendant trois, quatre, cinq ans éventuellement renouvelable après évaluation, de jeunes scientifiques pour les lancer dans la recherche, et leur faire acquérir audience au niveau international, ne coûtait pas plus cher que en soutenir cinquante dans l'Afrique centrale; cela coûte moins cher que le seuil minimum de la communauté européenne pour ses grands projets du Fonds européen de Développement.

Donc il y a là une possibilité, à peu de frais si on est rigoureux, de permettre ce dialogue et ce partenariat entre les universités et les dispositifs de recherche.

#### M. Lamine N'DIAYE

Recteur de l'Université de Saint-Louis.

L'objet de mon intervention est très simple, il consiste à vous livrer deux informations relatives au thème qui nous préoccupe.

La première de ces informations concerne les O.N.G., et est une réponse directe à une question qui a été posée. L'université de Saint-Louis est la dernière née des universités, puisque nous venons de terminer la première année de notre fonctionnement. Nous avons proposé de faire de cette institution l'Université du Sahel, et nous attendons les résultats du sommet de la francophonie pour pouvoir en dire plus.

La deuxième information a trait à certains mot-clefs indiqués par les orateurs de ce matin, notamment monsieur Peccoud et mon collègue Seddoh, dont la régionalisation.

J'ai une information à vous livrer relative à une initiative prise par mon pays, le Sénégal, qui assume actuellement la présidence en exercice de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.E.A.O).

Le Président en exercice a décidé durant son mandat d'impulser, de renforcer l'intégration africaine, et il a pensé qu'en matière universitaire également, quelque chose pouvait être tenté. C'est la raison pour laquelle nous avons pris, nous, sénégalais, une initiative consistant à organiser une réflexion, autour de ce thème de régionalisation de nos systèmes de formation universitaires, selon une démarche en trois étapes.

- 1° La première qui est actuellement lancée, qui est la plus difficile, c'est la sensibilisation politique. Comme l'a si bien dit monsieur Peccoud, on ne peut pas décider du jour au lendemain que telle université va faire ceci, telle autre va faire cela ; il faut d'abord qu'il y ait une volonté politique de mise en commun des ressources très maigres dont nous disposons, et que nous soutenons à bout de bras avec l'aide de l'assistance internationale.
- 2° Donc une sensibilisation politique est en cours. La deuxième étape consistera à organiser une rencontre des responsables, des recteurs de ces universités pour discuter de ce dont ils disposent et de ce que l'on peut faire de plus rationnel, de plus efficace avec les moyens existants (dans le cadre peut-être d'une répartition des tâches, d'une régionalisation de nos moyens).
- 3° La dernière étape sera le retour à la politique, le dossier technique ayant été préparé par les techniciens responsables des universités. Nous verrons ensemble maintenant, avec les pouvoirs politiques en place et les partenaires en matière de coopération, ce que nous pouvons faire dans le domaine de la régionalisation, pour lui donner un contenu réel.

Je n'ai pas voulu entrer dans le détail de ce que nous pensons être le contenu de cette régionalisation, car nous ne voulons pas anticiper sur le débat. Notre objectif est de faire en sorte que les recteurs des dix universités francophones de l'espace C.E.E.A.O. puissent se

retrouver très rapidement en Afrique pour discuter des problèmes africains, et voir ensemble ce que les africains peuvent faire dans le cadre d'une répartition des tâches.

En un mot, selon la classification de mon ami Seddoh, nous avons les universités de première génération héritées de la colonisation, nous avons les universités de deuxième génération – et Mr. Seddoh en est la mémoire vivante et enfin celles de troisième génération – dont je ne prétends pas être le représentant... En tout cas, je gère la dernière-née des universités africaines. Et ce que nous voulons, c'est à partir des infrastructures qui existent, des ressources humaines existantes et potentielles, voir comment nous organiser pour mieux faire face à notre mission, consistant à donner aux Etats des cadres en quantité et en qualité suffisante, à promouvoir le développement dans nos différents pays.

#### M. Michel GUILLOU

Directeur général de l'AUPELF, recteur de l'UREF.

Il est bon peut-être de dire un mot sur le multilatéral francophone, à quelques jours du sommet de Chaillot.

La francophonie multilatérale s'est donnée comme priorité l'espace scientifique, c'est-àdire l'enseignement supérieur et la recherche.

Ce faisant, elle a évidemment innové une deuxième fois dans la méthode. Et comme dans nos pays, ce sont les universités qui assurent la mission d'enseignement supérieur, il fut finalement convenu que l'on demanderait à l'AUPELF, l'association de ces universités francophones, d'être l'opérateur des sommets pour mettre en œuvre l'action multilatérale de co-opération et de développement.

L'idée est très neuve. Tout comme le gouvernemental sous contrat confié aux universités – souvent d'ailleurs des universités non gouvernementales, c'est le cas du Canada – on a confié à un regroupement de ces universités par contrat, dans le cadre d'une autonomie universitaire, le soin de mettre en place la mission de coopération universitaire et de l'enseignement supérieur.

L'AUPELF chargée de cette mission a créé une université sans mur, avec un conseil d'université, un conseil scientifique ; cette université met en œuvre aujourd'hui une vingtaine de programmes mobilisateurs pour l'espace francophone. C'est un contrat entre le sommet et l'UREF, pour un budget qui est maintenant significatif : quarante millions de francs français ont été mis dans cette coopération ; depuis le début du premier sommet, cent cinquante millions de francs français ont été mis dans la coopération pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Que peut-on faire ? Ce sont à la fois des programmes francophones et régionaux. Je vais parler de trois groupes de programmes.

# Les programmes de formation et de formation partagée.

Nous avons au niveau de l'UREF, un programme francophone sur appel d'offres qui intéresse toute la francophonie, qui permet un échange entre l'Europe et le Canada, l'Europe et l'Afrique, et au sein de l'Afrique elle-même, pour créer des pôles d'excellence visant à donner à des « docteurs » six mois à un an pour aller suivre ailleurs une spécialisation.

Les bourses de mobilité, un programme ERASMUS francophone permettent à des étudiants de faire leurs études chez eux, mais de partir un semestre ou deux ailleurs, et d'avoir leur enseignement validé.

Tout cela est francophone.

Concernant le régional, et avec les bureaux régionaux de l'AUPELF – l'AUPELF a aujourd'hui dans le monde six bureaux (Montréal, Paris, Dakar, Port-au-Prince, depuis quelques mois Tananarive, et dans quelques mois Beyrouth) – nous avons des programmes régionaux de bourses comme il y a des programmes francophones. Il y a donc une volonté de développement régional et d'échange dans la totalité de la francophonie.

Sur les problèmes de formation partagée, et je rejoins le recteur de Saints-Louis, il y a l'idée de filières francophones, dont la première est en train de se mettre en route à Dakar. Ce sont des filières à vocation régionale, co-organisées par l'université d'accueil et par l'AUPELF, visant à mettre en place une filière souhaitée par l'université d'accueil, mais à laquelle toute la francophonie va participer par des moyens d'action, par des apports de professeurs. Cette filière francophone sera régionale. Avec l'université de Saint-Louis, il est possible que l'on ait une coopération dans ce sens.

On peut imaginer de mettre en place une filière francophone qui intéresse toute la francophonie, mais également une région de la francophonie; c'est ce que l'on est en train d'essayer de mettre en place à Dakar.

Il y a donc double vocation francophone : générale et régionale.

Même chose pour les cursus co-diplomants. On est en train de créer en Afrique centrale un cursus co-diplomant en neurochirurgie. Les universités qui participent se mettent actuellement d'accord pour donner un cursus délivrant le même diplôme.

# La recherche partagée

La recherche recouvre deux dimensions :

- des réseaux, soit de responsables d'établissement, c'est-à-dire de doyens ou de directeurs d'établissement, d'autres chercheurs, soit au niveau de la francophonie dans son ensemble, soit au niveau régional; par exemple on est en train de mettre sur pied dans le cas de l'Océan Indien, un réseau centré sur les problèmes d'environnement.
- de même, pour les directeurs et doyens, des conférences internationales francophones;
  afin de respecter la réalité géopolitique d'une Afrique qui est en train de se structurer dans des entités géopolitiques, nous essayons d'encourager, d'aider des sous-ensembles de recteurs, de directeurs désirant se structurer et travailler ensemble.

### L'information scientifique et technique

Il faut prendre conscience du fait qu'en Afrique, il n'y a pas de livres ou très peu, il n'y a pas de revues. L'information scientifique circule mal. Nous avons donc créé le Système Francophone d'Édition et de Diffusion, le SYFED. Il s'agit d'abord de mobiliser, des enseignants et des chercheurs francophones, en particulier d'Afrique, pour écrire des livres. Ces ouvrages, 45 titres et près de 20 000 exemplaires sont d'une part écrits en équipe, et d'autre part ntéressent le sud mais peuvent également intéresser toute la francophonie.

Un exemple – et l'on retrouve encore le francophone en général et le régional – lorsque nous éditons un livre sur le paludisme, nous nous intéressons plus particulièrement au sud ; lorsque nous éditons un ouvrage sur la néphrologie, c'est un livre à vocation générale.

Ces livres ont comme objectif que les francophones aient des outils de travail; nous allons faire en sorte qu'ils soient disponibles en Afrique à des prix réduits, c'est-à-dire que ces livres de qualité, qui se vendent deux cents francs au nord, puissent être trouvés à soixante francs (trois mille francs CFA) au sud. Donc des prix compatibles avec les moyens du sud.

On a démontré que dans ces conditions, ces livres se vendaient au sud.

Ceci est accompagné de programmes de don, soit en bibliothèques, soit à des jeunes étudiants qui terminent leurs études. Par exemple, nous donnons aux médecins qui sortent des établissements universitaires d'Afrique, des livres leur permettant d'exercer leur métier, ce que l'on appelle un viatique. En tout, environ cinquante mille ouvrages ont été donnés soit aux bibliothèques, soit à des étudiants.

A côté de ces livres, il y a les revues. Monsieur Lazar disait qu'il fallait faire des revues francophones par grande discipline, il parlait de Médecine-science. En coopération avec un certain nombre de grands organismes de recherche, nous montons « les Cahiers d'études et de recherches francophones »; tout enseignant et tout chercheur francophone devrait posséder ces cahiers, parce que l'on y trouve des articles de synthèse permettant de dispenser des cours de très haut niveau, et surtout permettant également de faire remonter l'information du sud vers le nord. Donc une génération de revues généralistes par grande discipline scientifique.

# Les points SYFED, outils d'accès à l'information scientifique et technique

Enfin, il y a la télématique. C'est la possibilité de donner au sud, par le vidéotex, les moyens d'interroger par satellite les banques de données, c'est permettre au sud de s'approprier les nouvelles technologies. Là encore, une expérience est en cours à Madagascar et à Dakar, le point SYFED. Qu'est-ce que c'est? C'est un lieu que, par convention avec l'université, nous cogérons, dans lequel étudiants et chercheurs auront la possibilité d'interroger les banques de données, un serveur régional, des lecteurs de disques compacts et des vidéodisques... tout ce qui concerne l'imagerie, et d'autre part, une possibilité d'accès à un développement primaire.

Aujourd'hui, à Madagascar comme à Dakar, le chercheur désirant se procurer un article va aller consulter le point SYFED; c'est le point SYFED qui va le recommander là où il faut, et nous le donnerons au chercheur sous rémunération – ce n'est pas un don – à des prix qui sont de l'ordre du tiers, donc compatibles avec l'Afrique.

Donc dans le cas de la formation partagée, dans le cas de la recherche, dans le cas de la formation scientifique, on coopère autrement; cela veut dire :

– mettre sur pied, par une structure qui est une sorte de réseau en général, des moyens qui font que la francophonie va être engagée. Il faut que la francophonie devienne populaire dans le milieu universitaire, que l'étudiant comme le chercheur ne la considèrent pas comme une chose d'hier mais comme un champ d'activités de demain.

Donc une francophonie moderne, et en même temps une application régionale permettant à des sous-ensembles de trouver leur solidarité, leur coopération.

#### M. Christophe PIERRE

Etudiant à l'Institut de Géographie de Grenoble.

On parle souvent de coopération nord-sud et rarement sud-nord. Pourquoi ? La suggestion que je vais faire peut sembler utopique pour beaucoup de gens parce qu'elle suppose une grande volonté de part et d'autre, mais selon une perspective plus africaine des choses en tout cas, elle mérite d'être discutée, en particulier quand on a entendu le discours de madame Kabou hier.

Je prends simplement un exemple : quand un pays a une influence économique ou culturelle, cela suppose qu'il ait des antennes à l'extérieur.

La coopération actuelle, depuis 1960, concerne l'accueil d'enseignants chercheurs européens en Afrique et l'envoi d'étudiants africains en Europe, majoritairement pour ne pas dire totalement.

On constate qu'en Afrique, il y a un problème d'emploi pour les étudiants qui arrivent en fin de formation.

A cela deux réponses. Il y a les filières professionnalisantes qui sont indispensables, mais également le maintien des filières traditionnelles que l'on dit académiques, qui sont aussi indispensables, dans la mesure où elles apportent les innovations dans la recherche, et permettent de les intégrer dans l'université.

Ces filières ont besoin d'être redynamisées, et pour cela, on peut suggérer : pourquoi, s'il y a en Afrique beaucoup de diplômés, ne pourrait-on pas les envoyer en Europe pour enseigner ?

Je pense que ce sont des projets qui commencent à se mettre en place entre certaines universités dans le cadre des conventions. On est bien appelé à manquer d'enseignants dans les pays européens, vu le nombre d'étudiants.

Si l'on n'envoie pas de jeunes africains enseigner en Europe, de jeunes fraîchement formés, cela s'apparentant à une fuite de cerveaux, on peut envoyer des chercheurs enseignants en milieu de carrière, c'est une alternative.

Les incidences, il y en a beaucoup. Il y a un problème en matière de niveaux ; Madame le Ministre a dit hier qu'il y avait de l'argent en surplus, on pourrait consacrer cet argent à des mises à niveau sur le plan pratique par exemple.

En tout cas, les incidences bénéfiques seraient de sensibiliser les jeunes européens au problème de développement de manière concrète. Le fait qu'ils aient des enseignants africains en partie, combiné avec l'enseignement européen conduirait, j'en suis intimement convaincu, à une formation bien meilleure.

Parallèlement, que faut-il faire pour que la chance soit équilibrée? D'une part, l'envoi d'étudiants européens en Afrique; c'est un projet beaucoup plus ambitieux et probablement audacieux parce qu'il suppose une véritable dynamisation des universités africaines pour accueillir des européens. Et d'autre part, une acceptation de la part des occidentaux en général, du niveau des universités africaines. C'est un autre problème.

En guise de conclusion, cette autre coopération qui n'est plus seulement nord-sud mais aussi sud-nord, me paraît bien plus bilatérale que la coopération actuelle. En tout cas, elle place les étudiants et les enseignants chercheurs africains et européens sur un même pied d'égalité vis-à-vis de la coopération.

Enfin, elle me paraît vraiment empreinte d'un humanisme dont tout universitaire doit par essence être le vecteur.

#### M. Michel BUISSON

Directeur de l'ISARA, Lyon France.

L'évolution en cours dans les relations université et coopération concerne-t-elle également le secteur des grandes écoles ? Et si oui, sous quelles modalités d'organisation et sur quel thème ?

#### M. Robert PECCOUD

Sous-Directeur de la Formation et de l'enseignement, Ministère français de la coopération et du développement.

On a commencé à faire ce travail sur les universités. Il est clair qu'on doit le faire aussi sur les grandes écoles.

La coopération avec les grandes écoles existe, elle est vivante, elle a lieu dans de très nombreux domaines. Il est vrai que la discussion institutionnelle que nous avons eue avec la CPU, n'a pas encore eu lieu avec l'association des grandes écoles. On entend bien l'engager.

Les modalités qui se sont dégagées concernant les établissements d'enseignement supérieur de types université sont à mon avis tout à fait applicables au travail fait avec les grandes écoles ; sur les grandes lignes, sur les grands principes, cela me semble pouvoir être très facilement appliquable.

A ceci près, que je retiens dans l'intervention précédente que l'on pourrait peut-être aller encore plus vite, au niveau de ce qu'il envisageait comme un retour, à savoir l'envoi d'étudiants du nord dans certaines structures de type grandes écoles en Afrique, qui sont fantastiquement performantes.

Prenez l'exemple du système de Yamoussoukro; les établissements comme l'ENSA de Yamoussoukro, sont infiniment mieux équipés que la plupart de leurs homologues en France; ils sont actuellement en sous-utilisation totale, et le moyen de les sauver, on en est là, est de leur conférer un statut international. Celui-ci permettrait non seulement qu'ils assurent des scolarisations dans le plan régional africain, mais aussi la formation notamment des agronomes actuellement assurée en France et qui pourrait être faite dans les structures existantes comme celle de Yamoussoukro, avec un avantage en plus pour ces étudiants du nord, c'est d'être en travaux pratiques sur le terrain à vingt kilomètres.

Je voudrais faire une petite remarque sur ce que disait monsieur Seddoh concernant la mobilité : la mise en mobilité de l'assistance technique se traduit par une détérioration du recrutement. Ce n'est pas étonnant parce que ce principe de mobilité a été mis en œuvre dans un premier temps sans que l'on s'occupe du reste.

L'enjeu de ce que j'ai proposé ce matin en termes de modalités, que nous avons commencé à mettre en œuvre, c'est bien de permettre, parce que nous mobiliserons l'institution universitaire et les universitaires, à nouveau de recruter en assistance technique permanente des universitaires de qualité.

Dans la situation actuelle, nous sommes confrontés au problème suivant: un universitaire français en poste en université française, qui a véritablement un enjeu de carrière, ne peut plus s'expatrier sur la base d'une mobilisation individuelle. En revanche, si nous arrivons à mettre en œuvre ces contrats de programme dont je parlais, cela veut dire que les enseignants que l'on enverra en assistance technique seront envoyés non plus seulement par la coopération qui les aura recrutés à titre individuel, mais par leur administration d'origine qui sera impliquée dans le programme. Donc le séjour en coopération dans un pays africain d'un universitaire français sera quelque part la continuation de son séjour dans son université d'origine en France. Donc, il sera en mesure, parce qu'il sera envoyé par son administration d'origine, d'exiger des garanties de retour qui feront qu'il osera à nouveau s'expatrier.

C'est cela, le danger auquel on est confronté. les programmes globalisés dont j'ai parlé ce matin permettent de traiter les problèmes de recrutement de l'assistance technique, et cela permet de traiter le problème des boursiers du gouvernement français que l'on envoie en France et que l'on a envoyé jusqu'à maintenant dans le désordre le plus total, là où il y avait de la place.

Il faut faire en sorte que les gens envoyés en formation en France ne soient pas envoyés là où l'on veut bien les prendre, mais dans l'université partenaire dans le cadre d'un accord globalisé avec un État. Les études suivies en France se passeront dans le cadre de cet accord, et l'on réservera un accueil spécifique à ces étudiants. Enfin on développera des éléments de cursus dans les études qu'ils vont suivre, qui seront incitatifs au retour dans le pays.

Restera bien sûr le problème de l'incitation au retour. On ne pourra pas faire très longtemps quelles que soient les améliorations que l'on apporte à la coopération bilatérale ou multilatérale, l'économie du problème de la rémunération des gens au retour dans le pays. C'est clair, c'est net. On ne peut pas penser que des gens que l'on aura formés dans le nord, à une valeur marchande sur le marché international du travail de 300 000 francs par an, vont retourner chez eux à 160 000 francs par an, ce n'est pas vrai. Il faudra bien que l'on se décide un jour à ce que les bailleurs de fonds prennent leurs responsabilités et que l'on inclue dans certains programmes, en liaison avec ce que propose l'ORSTOM, des compléments de rémunération qui permettent de fixer sur place les gens qui, par l'instant, restent à l'extérieur et ont malheureusement raison d'y rester.

#### M. Régis RITZ

Président de la Commission des relations extérieures de la Conférence des présidents d'université.

On assiste à l'heure actuelle à un rapprochement très marqué de la Conférence des Présidents et de la Conférence des grandes écoles en matière de relations internationales. Il existe une commission des relations internationales à la commission des grandes écoles ainsi qu'à la CDGE de formation écoles d'ingénieurs. Nous nous en réjouissons.

Il y a peu de temps, j'ai passé une journée avec les représentants de la Conférence des grandes écoles, et nous avons défini un travail en terme de complémentarité, c'est-à-dire enseignement supérieur et tout ce qui doit se faire en terme de cohérence, y compris dans les programmes avec le Ministère de la coopération en Afrique.

Je voudrais reprendre ce que vous avez dit tout à l'heure, Monsieur, avec énormément de pertinence, sur cette nécessité d'accueillir en France des enseignants africains pour des séjours de longue durée afin que ces enseignants enseignent dans les universités françaises.

Le Ministère de l'Éducation nationale va mettre en place un système de double chaire, ce qui supposera en effet l'accueil d'enseignants africains. Ceci étant totalement financé par le Ministère de la coopération.

Il y a un travail tout à fait intéressant, ce ne sera pas une coopération totalement nord-sud mais sud-nord, et de cela, nous allons tirer de très grands bénéfices et de très grands enseignements.

#### M. René VALETTE

Président du Comité catholique contre la faim dans le monde.

Je voudrais reprendre deux interventions qui permettront de compléter ce que j'ai pu dire sur O.N.G. et universités.

La première est une réaction à l'intervention de Monsieur Winter. Bien sûr, quand je parlais de relations de partenariat O.N.G. – universités, cela n'excluait pas un partenariat avec des établissements publics de recherche. Nous avons tout à fait besoin de l'appui de centres comme l'INRA, comme l'INSERM ou comme l'ORSTOM. Il semble que c'est maintenant possible. IL fut un temps où les O.N.G. n'avaient pas grande envie de rencontrer les chercheurs, d'une part parce que leurs cadres, souvent issus du milieu populaire, formés sur le tas, avaient un peu peur de ne pas être compris par des chercheurs un peu plus loin du terrain qu'eux-mêmes. D'autre part, du côté des centres de recherche et des universités, il me semble que l'on pensait que les O.N.G. étaient une association de gens sympathiques, mais peut-être plus romantiques que professionnellement compétents.

Or, je crois que les universités et les établissements de recherche sont en train de découvrir que les O.N.G. sont en voie de professionnalisation. Les O.N.G., parce qu'elles sont en train de se professionnaliser, constatent ce que sont leurs limites ; et la coopération est maintenant possible, en espérant que les ministères de tutelle ne considèrent pas que l'argent public est gaspillé quand le temps de chercheur est consacré à l'appui aux O.N.G.

Ma deuxième remarque est en fait un témoignage, auquel j'ai participé. Il s'agit d'une grande expérience de réalité de partenariat école – O.N.G., du nord et du sud. Cela se passe à Lyon (c'est la ville où j'enseigne). D'une part, il s'agissait de l'évaluation d'un projet d'aquaculture, dont il fallait à la fois apprécier la qualité ainsi que les possibilités de diffusion, et d'autre part d'un projet en Haïti, où il fallait évaluer la manière dont avait été substitué un élevage de porc créole à une variété d'origine américaine qui avait dû être abattue. Dans les deux cas, il y avait association entre l'O.N.G. du sud, locale, qui avait mis en œuvre le projet, l'école en question, qui était l'ISARA, qui a fait l'évaluation sur le terrain, et l'O.N.G. du nord, le CCFD qui avait financé cette évaluation.

Grâce à ma casquette d'universitaire, j'ai fait partie dans les deux cas du jury de fin d'étude de ces centres d'étudiants de bac+5; je peux témoigner que ces étudiants ont fait un bon travail, utile au pays, que ces étudiants sont revenus enchantés de l'expérience humaine et intellectuelle qu'ils ont vécue, et que le financeur a également trouvé son compte puisque le coût d'évaluation a été bien moindre que celui qu'aurait demandé un bureau d'étude spécialisé.

Donc cela existe. Puissent ces expériences se multiplier à Grenoble et ailleurs.

#### M. Abdelkader BOYE

Professeur, Université Cheikh anta Diop, Sénégal.

En Afrique, si en tant qu'universitaires, nous limitons notre réflexion sur le problème de coopération ou d'ajustement même des universités, je me demande si l'on ne va pas arriver encore une fois à des résultats décevants. Parce qu'il faut, me semble-t-il, avoir une réflexion globale sur le système éducatif, à partir du pré-scolaire jusqu'à l'université. Parce que tous les problèmes de l'université à l'heure actuelle nous viennent en Afrique, au moins en Afrique Subsaharienne, où le taux d'augmentation de la démographie est de l'ordre de 3 % à peu près au Sénégal, et dans les autres pays, où la demande en éducation est très forte. Si l'on n'a pas une réflexion sur ce que doit être le pré-scolaire, l'élémentaire, le lycée, etc., on va avoir, si on restructure l'université, la même pression ; cette pression va s'exprimer dans la rue, et les politiques ne seront pas aussi courageuses pour faire face à ce problème. Je crois que c'est l'ensemble du système éducatif qu'il faut revoir.

Et sur ce plan, un autre facteur intervient : la coopération bilatérale que nous avons avec la France se dédouble maintenant avec une coopération multilatérale : l'intervention de la Banque mondiale. Se pose alors le problème de la cohérence même de ces interventions. La Banque mondiale a une vision des choses sur le système éducatif, mais la France a une autre vision, davantage portée sur le supérieur que sur l'élémentaire, le pré-scolaire, etc, alors que tout s'enchaîne.

Face à cette pression, le thème qui me paraît être le plus adéquat est de faire de l'alphabétisation. C'est ce que nous sommes en train de faire sans le système scolaire. Il y a des systèmes que l'on appelle de double flux, multigrades etc., qui ne sont rien d'autre que l'alphabétisation des enfants.

Il y a ensuite un cheminement dans les lycées, les étudiants s'entendent dire : merci, vous n'avez plus de place ici... Ce sont alors des sous-produits, ils n'ont pas reçu la formation nécessaire pour faire autre chose...

Je n'ai pas le temps de rentrer dans les détails de ces problèmes, mais je crois que l'universitaire a l'obligation de réfléchir, en tout cas pour ce qui concerne l'Afrique, sur le système éducatif de manière globale pour que toutes les réformes envisagées ou susceptibles d'être imaginées, puissent être menées de manière cohérente pour arriver à un système qui fonctionne à peu près bien.

Il y a nécessité que l'université devienne un outil et soit gérée en tant que telle.

#### M. Michel COOUERY

Directeur de L'école normale supérieure de Fontenay-Saint Cloud.

Je serais tenté, en tant que chef d'établissement, de parler de reproduction et de maintenance. Reproduction et production, formation et formation initiale, formation des enseignants et les chercheurs, maintenance, formation permanente. On est bien d'accord là-dessus.

Je suis à a tête d'un établissement qui a pour charge les deux formations, formation initiale et maintenance – formation continue et ingénierie des systèmes éducatifs. Sans vouloir tomber dans le jargon du Marketing, on va dans cette direction.

Je parle en tant que chef d'établissement spécialisé dans la formation, je parle aussi en tant que coopérateur en coopération. J'ai été en tant qu'universitaire, durant les douze années qui précèdent, dans un champ particulier qui est l'architecture et l'urbanisme. J'ai beaucoup appris. Cela a été dit à plusieurs reprises, pour nous, français, ce sont les leçons qui viennent du sud qui me paraissent les plus contraignantes et les plus étonnantes.

Nous sommes, malgré les apparences, dans un pays comme la France – ou le Canada, confrontés à des problèmes de réexamen complet des notions de système éducatif.

Nous pourrons marcher si je puis dire la main dans la main, c'est-à-dire avoir quelque part un axiome sur la remise en réexamen dynamique et constructive des systèmes éducatifs. Car ces système éducatifs, qu'on le veuille ou non, même si le diagnostic sur leur nécessaire mise en sauvegarde ou leur préoccupante dégradation dans le pays du sud est évident, il n'empêche que leur questionnement sur les pays du nord et notamment dans la francophonie n'est pas moindre malgré tout ce que l'on peut dire sur les écarts de niveau des uns et des autres.

Je suis confronté à ce problème et je voulais dire simplement que, oui, c'est vrai, il y a des éléments nord-sud et sud-nord, je persiste à penser, – ce n'est pas du tout contradictoire avec tout ce qui a été dit – que les éléments de coopération et de confrontation sud-sud sont fondamentaux. Ils conduisent à la prise en compte à l'échelle régionale, ils conduisent aussi à une forme d'appui à ces coopérations sud-sud.

Tous nos collègues africains savent combien, à chaque fois qu'ils ont eu l'occasion de se rencontrer ensemble, en Afrique ou ici, le fait qu'ils aient pu confronter leurs expériences réciproques est important; dans d'autres domaines que la formation des enseignants chercheurs, dans le domaines de la formation des urbanistes, à Brazzaville en particulier en 1984, j'ai pu voir combien les chefs de service de sept ou huit pays d'Afrique francophone avaient fait une progression fabuleuse dans leur discussion réciproque, tout simplement parce qu'ils avaient eu l'occasion de se rencontrer. Seulement ils n'en ont pas souvent l'occasion.

Il faut absolument faire un bilan mobilisateur des héritages et des capacités.

Tout à l'heure a été évoquée l'école de Yamoussoukro, je la connais fort bien. J'ai vu à Yamoussoukro un équipement de formation dont je n'ai même pas vu, croyez-moi, l'équivalent aux États-Unis; je fréquente souvent les États-Unis, et je n'en ai pas vu l'équivalent, sauf dans quelques petits lieux tout à fait marqués.

Et là effectivement, l'idée d'en faire un outil régional, un outil international est un exemple, mais quand on connaît le vivier scientifique extrêmement fécond qui existe à Dakar ou ailleurs, il y a là des formes de coopération régionale.

Mais c'est vrai aussi, s'il n'y a pas des incitateurs, des mobilisations par rapport à de bons enseignants chercheurs, en France, les sollicitations – et cela fait dix ans que je me bats pour cela, et à présent à la tête d'une grande école – les sollicitations, actuellement, ne sont pas fortement marquées sur l'Afrique. Elles sont par contre marquées sur l'Europe de l'Est; dans les deux centres de recherches dont je suis responsable, l'Ecole Normale Supérieure et le Centre de Recherche et de Diffusion de la Langue Française, l'accent est mis sur l'ensemble, et la demande en provenance des pays d'Europe de l'Est est forte. Par contre, le centre de recherche sur l'enseignement et la formation développement reste fondamentalement axé sur la formation en développement vis-à-vis de l'Afrique francophone.

#### M. CHELBI

Ministère de l'Economie, Tunisie,

Une idée, un critère qui pourrait être pris en compte pour l'attribution d'une partie du fonds de coopération, c'est l'implication de préférence contractuelle d'une entreprise du sud. C'est une des façons de concrétiser cette idée, qu'il y ait un fonds de coopération pour la recherche, à l'instar du fonds qui existe actuellement pour la coopération industrielle. Ce fonds doit, sous des critères bien définis, être ouvert à tous les chercheurs du nord et du sud

sous la réserve qu'il y ait implication contractuelle d'une entreprise. Cela ne peut concerner qu'une partie de la recherche, mais c'est une idée à creuser.

Cela participe aussi dans la démocratisation du fonds de la coopération, parce que les gens qui prendraient part à ce fonds ne passeraient pas forcément par ces institutions.

Mais encore une fois, pour une partie de la recherche, on peut envisager un fonds de promotion et de la recherche, à l'instar du fonds de la coopération industrielle qui marche fort bien.

#### M. André LAURENT

Président de la commission universitaire du développement, Université libre de Bruxelles.

Je voudrais me réjouir de ce que mon expression « d'entreprise » pour l'université ait fait vibrer favorablement un certain nombre de mes collègues.

Il faut être conscient à l'heure actuelle que même si nous modifions les programmes, si nous les adaptons et si nous modifions la coopération, les universités doivent être conscientes qu'en terme d'entreprise, elles doivent ajuster la qualité et la quantité de leur produit à la capacité économique d'absorption du pays ou de la région dans lequel elles se trouvent. On a trop peu parlé de la surproduction des universitaires.

A cet égard, et ça pourrait être un point d'orgue, je voudrais dire une chose qui n'a pas été dite depuis hier. A savoir remercier les pays du sud pour l'assistance technique qu'ils fournissent aux pays du nord. Il faut savoir qu'ils sont exportateurs de matière grise, matière grise dont ils ont pourtant besoin. Mais en nous fondant sur la logique des besoins, nous les avons appauvris ; l'ensemble des pays africains à l'heure actuelle, fournit à l'Europe, 70 000 universitaires africains et il y en a 35 000 aux États-Unis.

Merci à l'Afrique.

## Synthèse et perspective

Président de séance: M. Souleymane Niang,

Recteur de l'Université Cheikh anta Diop, Dakar

## Rapport de Synthèse

#### M. Michel SOUTIF

Professeur à l'Université Joseph Fourier, Grenoble.

Tout d'abord, je dois noter que pour la première fois, un tel colloque groupe des acteurs de toutes origines, non seulement des universités du nord et du sud, mais des collectivités locales, des organisations internationales, des O.N.G., des professionnels de l'industrie, et bien entendu, des organismes d'État habituels.

C'est aussi la première fois que le débat se décentralise, et je constate que non seulement cette décentralisation a fait appel à la région Rhône-Alpes, mais aussi aux régions voisines. Il y a plusieurs marseillais parmi vous, sans oublier la Suisse Romande qui est une région avec laquelle nous avons l'habitude de dialoguer.

Avant d'entrer dans le vif du fonctionnement de l'université, il convient peut-être, comme l'a fait notre collègue Boye, de poser tout d'abord un théorème d'existence ; le problème admetil une solution ? L'Université issue de l'Europe médiévale a-t-elle un sens pour l'Afrique ?

Faute de pouvoir répondre de façon mathématique à cette question, je remarquerai qu'aucune alternative permettant un choix n'a été proposée, et que détruire un système sans prévoir au préalable son remplacement est une attitude purement maoïste dont la collectivité n'est plus à démontrer.

Tout au contraire, le professeur Chelbi nous a montré dans son intervention comment l'université pouvait aider l'industrie tunisienne à se repositionner dans la compétition internationale, en fonction de son économie et de son évolution économique, et je crois que nous avons là un des côtés très positifs du rôle universitaire.

Finalement, à cause de toutes ces conditions, il est apparu un consensus de fait pour raisonner sur une université de modèle international, dans lequel l'enseignement et la recherche sont étroitement liés.

Nous allons donc parler successivement de ce problème d'enseignement et de ce problème de recherche, bien sûr, mais malheureusement de façon très schématique. De nombreux orateurs ont souligné ce matin les problèmes rencontrés par les universités africaines vis-à-vis de leurs étudiants. Ces problèmes sont fondamentalement les mêmes que ceux que nous rencontrons en Europe, et particulièrement en France, et qui ont été résumés par Monsieur Quermonne :

- démocratisation par l'élargissement du recrutement
- professionnalisation par des formations plus proches de l'environnement
- autonomisation permettant de négocier contrats et associations
- internationalisation enfin à travers l'Europe et avec l'Afrique

Les réponses à ces problèmes sont bien entendu plus ou moins spécifiques au pays concerné, mais toutes finalement procèdent de la même idée qui est l'ouverture de l'université et son intégration dans les milieux sociaux et économiques qui l'entourent.

De l'équilibre à trouver entre le rôle culturel propre, celui de production d'idées et de concepteur d'idées, et celui plus prosaïque d'acteurs économiques, de cet équilibre résultera la crédibilité de l'université à travers sa réponse au problème d'emploi, comme l'a souligné Monsieur le Président Seddoh.

La nécessité de former plus de scientifiques a été soulignée par plusieurs orateurs. Et cependant, presque toutes les interventions, presque tous les exemples fournis portaient plutôt sur des domaines économiques, juridiques ou littéraires.

Il importe donc de se garder d'une certaine dérive dans les faits, qui pousse à crier « vive les sciences » dans le discours, et à n'en rien faire dans les faits, simplement parce que les investissements scientifiques sont plus lourds, que les scientifiques sont peut-être moins disponibles, ou pour tout autre raison.

Le volet recherche a été particulièrement bien introduit par le Professeur Lazar hier qui a posé le problème suivant : une véritable recherche est-elle compatible avec le développement ?

A côté de la recherche fondamentale, dont la négation entraînerait définitivement le sous-développement et qui doit rester indépendante de tout critère autre que scientifique, Monsieur Lazar a souligné le rôle essentiel du couple recherche-transfert, et a insisté sur le rôle dans le développement d'une recherche finalisée, qui peut tout aussi bien être fondamentale autant qu'appliquée. D'ailleurs, plus nous y réfléchissons pour notre propre usage en France, et moins nous voyons la différence entre recherche fondamentale et recherche appliquée, qui bien souvent se confondent totalement.

Bien entendu, l'enseignement peut lui aussi faire l'objet d'une recherche. Et à une époque où explosent les connaissances, la didactique de telle ou telle matière constitue évidemment une fin en soi au point de vue recherche.

Dès lors que l'on adopte l'idée d'une recherche finalisée constituant une part importante de la recherche universitaire, qui propose ses fins et qui évalue les résultats à partir de leur impact scientifique, mais aussi socio-économique?

J'ai été très frappé de constater que l'essentiel des communications portait beaucoup plus sur des problèmes de ce type, c'est-à-dire sur des problèmes d'organisation, que sur des problèmes de quantité de crédits, et je crois que c'est effectivement là l'essentiel du débat.

Le Président Ritz ce matin nous a proposé l'exemple des programmes européens. Il a souligné le très grand succès des systèmes d'échange soit équilibré, soit à sens unique comme ERASMUS ou TEMPUS; également celui des organisations réseaux que propose Bruxelles, notant ainsi les avantages vis-à-vis du long terme et de la cohérence. Monsieur Peccoud nous a décrit les nouveaux objectifs de son Ministère qui vont tout à fait dans ce sens.

En effet, les méthodes ponctuelles et personnelles qui, pour une part, constituaient le mode d'action du Ministère de la Coopération, ne permettaient pas de cooordonner les affections boursières, les choix de sujet de recherche et la liason bilatérale entre l'université d'acceuil et l'université d'origine, donc la continuité de l'action et son ancrage dans une politique scientifique cohérente. Elles n' impliquaient pas, en fait, de responsabilité de la part d'un établissement universitaire.

Cela n'a malgré tout pas été le seul mode d'action du Ministère de la Coopération. Et, j'ai un exemple contraire dans lequel ce Ministère avait choisi de contracter directement pour une coopération déterminée avec une université. Il s'agit de l'exemple du contrat entre l'université Joseph Fourier à Grenoble et celle de Bamako. Grâce à ce contrat, un effort constant sur presque vingt ans a été déployé, une adaptation aux besoins locaux par dialogue direct entre les responsables a été menée, une programmation d'objectifs efficaces, par exemple la création de tout l'enseignement de l'informatique à tout niveau. Il est clair que ce mode de contrat, renouvelable et évalué chaque année, est une méthode efficace de travail.

C'est évidemment de telles solutions qu'il faut généraliser, et je crois que c'est tout à fait l'avis du Ministère. Elles permettront justement aux représentants de ce Ministère de se consacrer réellement aux politiques de programme et aux évaluations des résultats.

Monsieur le Recteur Ondo a proposé une organisation que je peux schématiser et simplifier un peu, mais qui va tout à fait dans le sens de l'organisation préconisée par Monsieur Peccoud, et qui pourrait se dérouler de la manière suivante :

Un organisme existant, ou à créer auprès des chefs d'État, organise l'espace scientifique et technique nord-sud, et en particulier traite des pôles d'excellence interafricains dont le développement conditionne, à mon avis, une recherche de haut niveau; et cela, dans un esprit de totale responsabilité des Etats du sud, responsabilité très fortement et justement réclamée par Madame Kabou.

Deuxièmement, le Ministère de la Coopération, agissant un peu à l'image de la CEE à Bruxelles, crée des programmes cadres à l'intérieur desquels il lance des appels d'offres pour des programmes spécifiques pluriannuels. Les universités du nord et du sud réalisent, pour répondre à ces appels, des réseaux bilatéraux ou de préférence multilatéraux, afin de monter des coopérations en recherche, ou de réaliser des programmes d'enseignement avec échange de professeurs et d'étudiants, sans réciprocité obligatoire. Mais ces réseaux faisant appel si possible à des opérateurs hors université tels que les O.N.G., les industriels ou tout autre acteur volontaire.

Enfin et surtout, le Ministère de la Coopération et ses experts effectuent une évaluation, qui est rendue publique, des résultats de chaque contrat.

De tels procédés doivent résoudre beaucoup de problèmes:

- l'affectation des boursiers à des thèmes précis, avec suivi et publication bilatérale, permettrait aux boursiers de rester en liaison avec leur laboratoire d'origine, et par conséquent, de régler le problème de leur réinsertion dans leur pays, et aussi en grande partie d'éviter les fuites de cerveaux.

#### Synthèse et perspective

- une meilleure connaissance par les universités des coopérants qui travaillent en Afrique et par suite, une meilleure réintégration de ceux-ci comme l'a réclamé madame le Ministre ;
- pas de bourse non attribuée puisque c'est réglé à l'échelon local et que chacun, parmi tous ceux que je connais, est très avide d'en disposer ;
- enfin garantie de continuité et de sérieux grâce à l'engagement global de toute l'université qui a contracté dans ce domaine.

C'est ce schéma qui me paraît résulter des débats que nous avons eus, et qui fait peut-être l'essentiel des propositions que nous avons présentées.

Il restera un problème qui me paraît personnellement s'aggraver, au moins dans le domaine scientifique; je suis responsable à l'Université Joseph Fourier des relations internationales et je peux apprécier, un aspect du problème, qui est la disponibilité des universités à répondre aux sollicitations de la coopération.

Le nombre d'étudiants en France augmente beaucoup plus vite que le nombre de professeurs. Il ne s'agit pas de faire des réclamations financières, c'est tout simplement une disponibilité d'hommes qui devient insuffisante.

Mais plus grave encore, le nombre de programmes internationaux croît encore plus vite, qu'il s'agisse de la CEE où le nombre d'échange d'étudiants reste très insuffisant – nous devrons faire un gros effort pour atteindre les 10 % qui sont l'objectif prévu par la CEE – mais également des pays de l'Est à présent, où les besoins sont importants.

Il me semble donc que les possibilités des universités, au moins des universités scientifiques, sont relativement restreintes.

Nous souhaitons tous bien sûr, ici, que chaque université prenne la mesure de l'importance des relations nord-sud, mais il est tout à fait clair que leurs capacités d'intervention auront une limite, et j'espère que celle-ci ne sera pas contraignante.

Voilà tout ce que je voulais dire, c'est extrêmement bref et j'ai certainement laissé beaucoup de problèmes de côté, notamment des problèmes locaux fort importants entre les universités et leurs étudiants.

## Débat

#### M. VANOORENBERGHE

Institut National Polytechnique de Grenoble.

L'objet du séminaire était la coopération pour les pays ayant en commun l'usage du français. Pour moi, ceci intéressait dans son intégralité tous les pays du monde qui véhiculent la langue française, entre autres, le Moyen-Orient et l'Asie. Or, nous avons réduit le champ des investigations à l'espace africain.

Peut-être est-ce symbolique du fait que nous sommes placés sous le patronnage du Ministère de la Coopération et du Développement Français, qui ne gère qu'une partie des pays du monde. Le Ministère des Affaires Étrangères Français est symboliquement absent de Grenoble – mais ceci est aussi symbolique du problème des universités qui travaillent avec le monde entier, et je ne prendrai que pour exemple le Vietnam, pour lequel Monsieur Nguyen Dinh Tri est intervenu hier.

Donc je reprendrai la demande d'un intervenant d'hier, disant qu'il faudrait peut-être que l'on commence aussi, à l'intérieur du pays et dans les structures institutionnelles françaises, à nous coordonner entre nous. Et avoir, à l'image des allemands, une structure qui mette en commun si ce ne sont les moyens, au moins l'information, pour que les universités travaillent au mieux dans le cadre de la coopération entre l'Éducation nationale, le Ministère des Affaires Étrangères qui gère les pays du Moyen Orient, de l'Orient et de l'Asie, et les pays africains, sans parler de l'Amérique du Sud.

#### M. M'Hamed SEDRATI

Directeur, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Maroc.

Un point important est passé sous silence, qui figurait dans deux interventions; on a souligné qu'il existait 70 000 chercheurs africains en France, en Europe ou... aux États Unis.

C'est un point important qui devrait être souligné dans le rapport car c'est une force vive qu'il faut considérer, qu'il faut mettre dans la balance. Si les pays européens envisageaient demain une aide sous quelque forme que ce soit, je pense que ce sont ces forces vives de notre continent qui devraient être mises en valeur et remises dans leur milieu naturel pour qu'elles apportent leur contribution.

Par conséquent, je pense qu'il faut au moins le mentionner dans ce rapport ; on ne peut passer sous silence tous ces chercheurs, alors que dans l'ensemble des universités africaines, je ne sais pas s'il y en a autant.

M. Michel SOUTIF. – Je doute de la possibilité de les faire revenir en Afrique systématiquement, par des procédés démocratiques...

#### M. André LAURENT

Président de la Commission Universitaire du Développement, Belgique.

Je voudrais qu'on ne mélange pas les chiffres ; les chiffres que j'ai cités tout à l'heure sont les chiffres de la Banque mondiale 1989 : 70 000 diplômés africains dans la CEE et 35 000 diplômés africains aux États-Unis. Donc il ne faut pas créer de confusion entre la France, l'Europe, etc., 70 000 en Europe, 35 000 aux Etats Unis diplômés africains, je n'ai pas parlé de chercheurs, mais de diplômés d'enseignement supérieur en général. Cela comprend quantité de choses.

Je pense également que l'intervention qui vient d'être faite mérite d'être un peu amendée, de manière à ce qu'il n'y ait pas de connotation politique dans la chose.

Sans doute est-ce révélateur d'une sous-utilisation du personnel qualifié au niveau de l'Afrique, mais il ne faudrait pas maintenant organiser un retour par charter.

Je voudrais, avant de donner la parole au Ministre Houtondji pour la clôture de ces travaux, faire deux remarques, une remarque générale et une autre plus particulière relative à l'organisation.

Ce séminaire va sans aucun doute marquer un tournant particulier en réorientant probablement les relations nord-sud, sud-nord. En faisant en sorte désormais qu'une meilleure prise de conscience ait lieu d'abord de la part des donateurs, des bailleurs de fonds, pour réorienter leur politique, et de la part surtout des autres, c'est-à-dire des africains, des asiatiques, pour tenir compte du nouvel esprit qui anime, qui va animer le partenariat; pour tenir compte également des nouvelles relations qui ont émergé depuis quelque temps à force de discuter des problèmes de développement, des problèmes de démocratie, des problèmes d'économie, à force surtout de discuter du rôle des universités du tiers-monde, ou, si vous voulez, des pays en voie de développement.

Je dirai plus simplement qu'a émergé également dans ce séminaire l'idée fondamentale que l'université d'une manière générale doit participer au développement, mais de façon particulière, spécifique. L'université africaine doit être un pôle de développement, doit participer au développement national. Et tout ce que l'on vient de dire aujourd'hui a tourné autour de cela, soit par le biais de ceux qui aident les universités en réorientant leur politique, soit par le canal de ceux qui sont au cœur même du problème (africains, asiatiques...). Car ils sont confrontés à ces problèmes de développement, et d'une manière générale, le développement se fait par les élites et les élites se fabriquent dans l'enseignement supérieur, dans les universités.

Ce qui pose, et a posé ici, un certain nombre de problèmes tels que la sélection. Ce qui a amené aussi à parler d'un certain nombre de contraintes et de nécessités, par le professeur Abdelkader Boye, juriste distingué, recteur particulièrement bien placé, élément d'impulsion d'idées nouvelles au sein de la communauté universitaire... Le professeur Abdelkader Boye a posé le problème de restructuration de l'enseignement, de la maternelle à l'université. Mais ce qu'il n'a pas dit, c'est que l'on a beau resituer, reformer, il y a un problème de moyens, et celui-ci, vous l'avez un peu évoqué en répondant à Monsieur Peccoud, à travers les difficultés et le sort que l'on a voulu faire à l'enseignement supérieur, notamment du côté de la Banque mondiale et de la communauté internationale.

Mais il est heureux, et Monsieur Peccoud également l'a souligné, de constater qu'il y a une réorientation générale de la politique surtout de la part de la Banque mondiale. Il y a eu des séminaires, des congrès, autour du rôle de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, du rôle de celui-ci et des universités comme partenaires du dialogue.

C'est très significatif parce qu'il y en a encore deux ou trois ans, vous l'avez souligné, les États du tiers monde, en tout cas les États africains, surtout au sud du Sahara, n'avaient rien à faire avec l'enseignement supérieur. Il était considéré comme un luxe, et par conséquent, comme un produit inaccessible.

On prétend vouloir aider les pays africains, les pays en voie de développement, mais on veut les aider, en leur déniant la reconnaissance de la fonction de l'enseignement supérieur comme facteur de développement. Comment voulez-vous que ces pays émergent et qu'ils se développent? Ces pays sont en constante voie de sous-développement.

Si l'on analyse les effets du développement depuis les indépendances, il apparaît aujourd'hui que nous sommes en régression.

Il n'est pas pensable de renoncer à la recherche – la recherche tout court d'ailleurs –. Le professeur Soutif vient de le prouver, c'est une notion tellement complexe et les interactions sont telles, qu'il vaut mieux peut-être parler de recherche dans le cadre de la politique de développement; nous ne pouvons pas renoncer à la recherche d'une manière générale, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas faire en sorte que l'écart se produise de plus en plus entre le nord et le sud, entre les sous-développés et les surdéveloppés.

Il y a donc lieu, dans ces conditions, de réaffirmer, comme dans le nord, le rôle des uni-

versités, et faire en sorte que les universités africaines et asiatiques se restructurent et aient une dimension de développement, avec des élites de développement, c'est-à-dire avec un flux d'étudiants filtré et des encadreurs excellents.

Cela suppose des moyens, cela suppose aussi, puisqu'il n'est pas question de sélectionorientation, qu'il soit prévu d'autres systèmes d'insertion aux étudiants.

Et tout cela je pense apparaît au travers les questions de ce séminaire, et en même temps débouche sur la restructuration nécessaire. Il faut que cette coopération se réajuste également, et qu'elle fasse en sorte que nos universités soient réellement des universités partenaires, même si momentanément, elles sont dans un état de délabrement presque total. Encore faut-il s'interroger pour quelle raison elles sont dans cet état de délabrement. Mais cela m'amènerait peut-être à être plus long que je l'aurais souhaité.

Ce séminaire va marquer sans aucun doute un événement important de réorientation de politique générale, de réorientation et d'accès à la démocratie. L'on n'a pas souligné suffisamment le rôle d'émergement par les universités, ou grâce aux universités, de la démocratie dans un certain nombre de pays sous-développés et notamment africains.

Par conséquent, personnellement, je me félicite de la tenue de ce séminaire et je voulais remercier l'AUPELF d'avoir pensé, avec les universités françaises, et notamment les quatre universités de Grenoble, d'avoir pensé à l'organiser et de l'avoir décentralisé ici, à Grenoble.

C'est le moment de remercier, au nom du Directeur Général de l'AUPELF et de son Recteur, du Recteur de l'UREF, les quatre universités de Grenoble, et notamment l'université Pierre Mendès France qui nous abrite.

Je remercie naturellement, au nom de l'AUPELF, son Président, Monsieur Pouyet, et également, puisqu'il y a un comité des relations internationales qui est chargé de cette organisation, sa Vice-Présidente, Madame Casalis, qui a une équipe efficace de collaborateurs parmi lesquels Madame Ewa Bogalska et Monsieur Rosanvallon.

Il ne faut pas oublier les étudiants. Il est remarquable que les étudiants soient associés, et en même temps, qu'ils aient participé à cette organisation; principalement la première promotion du DESS de Gestion et dynamisation du développement, ainsi que les étudiants du DESS de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble.

#### **Mme Alicia CASALIS**

Vice-Présidente de l'Université Pierre Mendès France, Grenoble.

Je voulais remercier Monsieur le Ministre Paul Houtondji, d'être parmi nous aujourd'hui. Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance au Ministère de la Coopération, à l'AUPELF et à mes collègues des quatre universités Grenobloises pour leur collaboration dans l'organisation de ce colloque. Je remercie tout particulièrement les représentants des universités et organismes étrangers, ainsi que les représentants des organismes internationaux, qui sont venus si nombreux et de si loin pour participer à ce débat.

#### Débat

Nous sommes heureux de cette manifestation. C'est un moment fort dans le développement de nos réflexions sur la coopération avec les pays du Sud, nous souhaitons que celles-ci puissent se traduire en nouvelles actions dans le futur.

	,	

## Allocution de clôture

#### M. Paulin HOUTONDJI

Ministre de la Communication et de l'Information, République du Bénin.

Démocratisation, économie et développement: la place de l'enseignement supérieur

Chaque mot fait problème dans le thème de ce séminaire et peut-être même chaque ponctuation.

Le problème des problèmes, c'est le rapport entre le titre et le sous-titre. Cette pause dans la voix, cette césure qui, dans le texte écrit, ne se marque tout au plus que par deux points. Ponctuation anodine en apparence, mais qui porte à elle seule le poids d'une interrogation, d'une question dont la solution est loin d'être évidente.

Quelle place pour l'enseignement supérieur ? Quelle mission spécifique ?

Quel rôle d'abord par rapport à l'exigence démocratique, à cet ouragan quasiment irrésistible qui balaie les dictatures, à l'est comme au sud, en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle ?

Quel rôle aussi par rapport au développement économique, ou plutôt par rapport à l'économie et au développement, comme on a préféré le dire ici, sans doute pour indiquer que les deux concepts sont loin d'être cœxtensifs ?

Ensuite – et on sait à quel point les dictatures ont freiné le développement – en quoi la démocratisation pourrait-elle au contraire le favoriser ? Quel rapport peut-on raisonnablement affirmer entre démocratisation et développement, et en quoi l'enseignement supérieur peut-il promouvoir ce rapport ?

Enfin, au-delà de ces questions théoriques, les parachevant, et sans doute les précédant d'une certaine manière, la question pratique par excellence : quel statut institutionnel peut permettre aujourd'hui, aux organisations chargées de promouvoir et de coordonner l'enseignement supérieur et la recherche dans l'espace francophone, quel statut peut leur permettre d'accomplir au mieux leur mission ?

Dans cette bousculade générale où chacun habilement joue du coude et tire la couverture de son côté – quelle stratégie, quelle tactique, quel jeu peuvent permettre aux institutions concernées de préserver et si possible d'étendre leur territoire?

Place de l'enseignement supérieur? rapport à la démocratisation? rapport au développement? rapport au rapport entre démocratisation et développement? statut institutionnel pouvant permettre d'optimiser ce triple rapport? Voilà donc, si je ne m'abuse, la quadruple question à laquelle nous avions à répondre et que figure en silence dans l'énoncé du thème général cette ponctuation anodine, les deux points qui séparent ou devraient séparer le titre et le sous-titre.

Avons-nous répondu à cette question ? Pouvions-nous vraiment y répondre ?

Je voudrais seulement pour ma part, après les riches discussions de ces deux journées, balbutier in fine, bégayer gentiment quelques réflexions dont certaines paraîtront sûrement redondantes par rapport à tout ce qui a déjà été dit, mais valent peut-être malgré tout la peine d'être redites ou résumées, ou simplement ponctuées du point de vue de l'expérience vécue.

Je viens d'un pays qui a eu une chance extraordinaire, celle de réussir à passer en douceur et sans effusion de sang d'une dictature féroce et passablement verbeuse, qui se prétendait marxiste léniniste, à un régime de droit qui a l'ambition de promouvoir les droits de l'homme et les libertés dans le contexte d'une démocratie pluraliste. La forme de ce passage, les conditions d'un changement de cette nature donneront lieu longtemps encore aux plus vives discussions.

Mais ce qui est sûr, c'est que la Conférence nationale des forces vives, telle que le Bénin a eu le privilège de l'inventer en février 1990, n'est rien d'autre en son principe qu'un grand débat public, qu'une grande palabre – sans qu'il y ait aucune nuance péjorative dans ce mot – une grande palabre qui donne à chaque couche de la population, à chaque groupe organisé, ainsi qu'aux décideurs politiques eux-mêmes, l'occasion d'apprécier ensemble, de manière contradictoire, tous les faits et gestes du pouvoir en prenant à témoin la nation tout entière.

Ce qui est sûr aussi, c'est que ce grand débat peut permettre dans certaines conditions, qui restent à déterminer de façon plus précise, d'éviter toute la colère accumulée en canalisant dans les mots toute la violence ambiante, toute la rancœur amassée au fil des ans, en autorisant en un mot une libre confrontation verbale qui rend désormais inutile l'affrontement musculaire.

Ce n'est pas ici le lieu de développer ce thème.

J'ai eu l'occasion ailleurs de montrer que la Conférence nationale est une alternative à la guerre civile, alternative qui non seulement permet d'épargner les vies humaines, mais offre en outre aux dirigeants eux-mêmes, aux acteurs directs du régime dictatorial décrié par les populations, une porte de sortie honorable pour peu qu'ils aient conservé un reste d'intelligence et de dignité.

Il faut examiner au plus près le phénomène conférence nationale, comprendre pourquoi ce nouveau mode de résolution des conflits politiques est aujourd'hui devenu une revendication majeure des démocrates en lutte un peu partout en Afrique, singulièrement dans les régions francophones, et pourquoi cette revendication se heurte ici ou là à une si farouche résistance des tyrannies en place.

Il faut une analyse comparative des résultats obtenus à ce jour dans les pays qui ont tenu ou tiennent en ce moment leur conférence nationale telle que le Bénin, le Gabon, le Congo, le Togo, le Niger, le Mali, le Zaïre; apprécier le cas échéant le succès et expliquer les revers complets ou relatifs, prendre la mesure des énormes problèmes en suspens et par-dessus tout, voir comment et dans quelle mesure on est arrivé dans chaque cas à éviter l'explosion; apprécier en toute rigueur et en toute lucidité les risques et les enjeux.

#### Allocution de clôture

Il nous faut au total une réflexion neuve sur la violence, ou plus exactement sur la distribution, la gestion de la violence. Il nous faut mettre en place si je peux dire, si vous autorisez cette expression, une économie de la violence qui permette à la fois de comprendre et de relativiser, en les mettant à leur juste place, les théories de la violence et de la non-violence.

Cette économie montrerait au passage à quelles conditions peut se substituer à la logique de guerre une autre logique, celle de la palabre, c'est-à-dire d'une modalité du discours humain, dont on sait le rôle important qu'elle a pu jouer et joue encore dans les civilisations rurales, notamment en Afrique.

L'économie de la violence permettrait du même coup de relativiser à son tour le phénomène conférence nationale qui n'est, somme toute, qu'une voie parmi d'autres, un moyen possible parmi d'autres d'abattre la tyrannie, moyen dont le succès reste subordonné sans doute à toute une série de conditions qui restent à déterminer.

Monsieur le Recteur de l'Université de Dakar disait tout à l'heure que l'on n'a pas beaucoup parlé finalement de la démocratisation. Je crois que maintenant, on est un peu mieux servi.

Il y a plus cependant. La démocratisation, on ne le dira jamais assez, ne résout pas automatiquement tous les problèmes, bien au contraire, elle fonctionne dans le meilleur des cas comme un révélateur qui oblige à mettre à nu les vrais problèmes, les vrais défis occultés jusque là par le discours onirique d'un pouvoir mystificateur.

Je citerai deux exemples de défi, un défi politique, et un défi économique.

Le défi politique, nous le vivons tous les jours dans les pays en voie de démocratisation, car il n'est pas facile quand on sort d'une longue période de dictature, d'éviter les dérapages. Il faut donc mettre en place au plus tôt une pédagogie de la liberté, établir ensemble et si possible dans le même esprit de consensus qui a présidé à la lutte contre la dictature, les nouvelles règles du jeu.

Il faut réapprendre par exemple que la liberté d'expression n'est pas la liberté de mentir, que la liberté de la presse en particulier ne consiste pas à orchestrer sciemment, en espérant une impunité totale, de vastes campagnes d'intoxication et de désinformation. Réapprendre par ailleurs que le droit de grève dont on a si longtemps été sevré et que l'on recouvre enfin, n'est pas un droit à des congés payés supplémentaires ; et qu'il n'est plus question dans un état de droit, de pourchasser, de traquer, d'emprisonner, de torturer, voire d'assassiner, de liquider sans autre forme de procès, ceux que l'on appelle les meneurs de grève. Si le travailleur en grève voit sa sécurité désormais assurée, il n'en demeure pas moins une sanction économique de la grève et l'obligation pour le travailleur d'accepter que soit retenue sur son salaire la part correspondant à la durée de l'interruption du travail.

Ce sont des choses élémentaires mais qui ne vont pas de soi pour tout le monde, des choses à réapprendre et à redécouvrir ensemble.

Je crois que dans cet effort collectif et dans la mise en place de cette nécessaire pédagogie de la liberté, l'université, connue pour son rôle actif dans le déclenchement du mouvement de démocratisation, peut encore jouer un rôle considérable, sous peine de trahir sa mission éducatrice.

Il y a donc, par rapport au processus de démocratisation, un travail important de clarification auquel doit contribuer de toutes ses forces l'enseignement supérieur, l'université. J'en viens maintenant au défi économique, celui justement qui nous intéresse avant tout dans ce séminaire, le défi du développement, c'est-à-dire de la production et de la maîtrise non seulement des moyens de subsistance, mais aussi et plus généralement des moyens d'être soi-même.

Un des effets les plus pervers de la domination est de développer chez les victimes une mentalité d'assisté, une perte d'initiative, un découragement, qui deviennent à leur tour de puissants facteurs de reproduction du sous-développement.

La démocratisation n'efface pas automatiquement cet art, pas plus qu'elle ne supprime automatiquement les obstacles multiples, les embûches monumentales dressées sur le chemin des peuples en lutte pour reconquérir leur personnalité.

Il faut donc initier parallèlement au processus de démocratisation, des actions complémentaires ayant pour objectif spécifique de remettre les esprits d'aplomb, d'inciter les populations à reprendre confiance en elles mêmes, et à reprendre l'initiative dans le domaine économique comme elles ont su le faire dans le domaine politique.

De ce point de vue, il est évident que les programmes d'ajustement structurel resteront voués à l'échec aussi longtemps qu'ils seront perçus par les populations, et plus grave encore, par les experts nationaux eux-mêmes, comme un système de contraintes imposées de l'extérieur, par qui vous savez... – au Bénin, on ne prend plus la peine de dire la Banque mondiale, on dit la Banque, tout court.

Ces programmes d'ajustement structurel resteront inefficaces aussi longtemps qu'ils ne seront pas vécus de l'intérieur comme un ensemble de sacrifices librement consentis parce que perçus comme nécessaires, comme un ensemble de restrictions volontaires et incontournables par rapport à un programme national de développement qui aurait recueilli lui aussi le plus large consensus.

Là encore, dans cet effort de repossession de soi, dans cet effort de repossession du monde, dans cette prise de responsabilité à laquelle les experts nationaux doivent éminemment contribuer, l'université bien entendu a encore un rôle important à jouer.

Je ne serai pas plus long.

Je voudrais ajouter simplement que s'il est une chose que les discussions de ces deux journées ont mise en évidence, c'est bien l'importance de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour le développement au sud, et par conséquent la nécessité de renforcer la coopération en ce domaine.

Les nombreuses propositions et recommandations de ce séminaire devraient permettre, en effet, d'atteindre cet objectif en renforçant le potentiel scientifique autonome des pays du sud et leur capacité à inventer eux-mêmes les solutions à leurs innombrables problèmes.

Je conclurai en deux mots.

On entend souvent dire aujourd'hui que la démocratisation est une condition du développement. C'est vrai et c'est faux.

Les mêmes idéologues qui, hier encore, se plaisaient à répéter qu'il fallait absolument l'unité de commandement dans les pays sous-développés qui n'ont pas une vieille tradition démocratique, et que seule cette unité de commandement pouvait leur permettre véritablement de se développer, les mêmes idéologues qui disaient naguère encore qu'en Afrique, il fallait un seul chef, un seul parti, une seule autorité, changent aujourd'hui curieusement de langage et disent: démocratisez-vous d'abord, ensuite nous vous aiderons.

C'est simplement une nouvelle réponse au même problème qui est et demeure un faux problème.

C'est vrai que les dictatures ont considérablement freiné le développement, et que la renaissance économique d'un pays suppose que les populations qui produisent les richesses reprennent confiance en elles-mêmes, et retrouvent leur droit à l'initiative et à la gestion de leurs propres affaires, mais il ne faudrait pas faire comme si la seule justification de la démocratisation était cette nécessité de créer de meilleures conditions pour le développement économique.

Je dirai comme les philosophes – et nous en avons dans cette salle – dans le langage de Kant, que la démocratisation n'est pas un impératif hypothétique mais, si l'on peut dire, un impératif catégorique. La démocratisation est nécessaire en elle-même et par elle-même car le commandement « Tu ne tueras point » ne souffre d'aucune restriction.

Tu ne tueras point, tu n'emprisonneras point pour délit d'opinion, tu ne tortureras point, tu ne détourneras point les deniers publics, simplement parce que tu sais qu'il n'existe dans le pays aucune instance de contrôle autre que toi-même.

Ce sont là des exigences non négociables.

Il faut donc éviter de faire comme si la démocratisation n'était qu'une condition du développement.

D'autre part, la démocratisation n'entraîne pas automatiquement, en elle-même et par elle-même, la résolution des immenses problèmes auxquels sont confrontées nos sociétés.

S'il fallait caractériser d'un mot la situation actuelle de l'enseignement supérieur dans les pays du sud, je dirais qu'il est en règle générale inadapté, qu'il est désarticulé par rapport aux besoins réels et aux exigences de la société; qu'il a pour effet à l'heure actuelle de former une armée de plus en plus nombreuse de chômeurs et de diplômés sans emploi, qui compte parmi eux quelques privilégiés plus malins que les autres qui parviennent à se caser à l'étranger, dans les pays industrialisés.

Et s'il fallait de même caractériser d'un mot la recherche dans nos pays, dans les pays du sud, je dirais qu'elle est massivement dépendante, parce que extravertie, tout entière tournée vers l'extérieur, dépendante dans les problèmes qu'elle se pose et dans la manière de les résoudre, d'une demande le plus souvent extérieure, exogène.

J'ai le ferme espoir que la réflexion qui a eu lieu dans cette salle, dans ce domaine universitaire de Grenoble, de même que les nombreuses propositions et recommandations qui en sont issues, nous permettront progressivement d'améliorer la situation actuelle en renforçant dans les pays du sud la capacité autonome d'invention et de résolution par eux-mêmes de leurs innombrables problèmes.

C'est sur ces mots que je voudrais, en vous remerciant tous pour votre participation active, et en remerciant les organisateurs de cet important séminaire, de l'honneur qu'ils m'ont fait en m'invitant, c'est donc sur ces mots que je déclare clos les travaux du séminaire de Grenoble sur le thème :

Démocratisation, économie et développement : la place de l'enseignement supérieur.